

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
9.25%
4 ans / intérêt annuel
GARANTI
MINIMUM 10 000\$
*Taux sujet à changement

JEUDI 16 JUIN 1994

LE SOLEIL

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 167
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.24 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

Faites des économies substantielles!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

LES ARTS



Charlebois va clore le Festival d'été

Robert Charlebois, qui clôt le Festival d'été le 17 juillet, sera la seule « grosse vedette » des spectacles d'ouverture et de fermeture. **C-3**

LE SPORT



2 13 Les Expos comme les Yankees de 1927

Pour la première fois cette saison, les Expos ont marqué 13 points. En trois matchs, ils ont 35 points, de quoi les comparer aux Yankees de 1927! **S-3**

TQS dévoile la liste des lauréats de la LNH

TQS a mis la main sur la liste des trophées de la LNH : c'est le Russe Sergei Fedorov, des Red Wings, qui obtient le titre de joueur le plus utile. **S-2**

QUÉBEC

Québec n'écarte pas le référendum

Le ministre responsable de la région de Québec, Jean Leclerc, a besoin de plus de détails pour étudier la demande de la CUQ de tenir un référendum sur les Jeux d'hiver de 2002. **A-3**

La patate refilée au gouvernement (Côte)

En demandant au gouvernement de tenir un référendum et d'en payer les coûts, la CUQ a refilé la patate à l'État, dit le maire de Saint-Augustin. **A-3**

L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-3 et C-4
Bridge	C-9
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-7 à B-12
Éditorial	A-16
Horoscope	C-10
Le Monde	C-1 et C-2
Les idées du jour	A-17
Michel David	A-16
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-4

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé, très chaud et humide, maximum 32, minimum 19. **S-16**

Johnson redemandera Meech dans trois ans

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson promet, s'il est reporté au pouvoir, d'entreprendre d'ici 1997 une réforme constitutionnelle pour ramener le Québec dans le giron politique canadien sur la base des cinq conditions de l'Entente du lac Meech.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le premier ministre du Québec a indiqué au cours d'une entrevue exclusive au SOLEIL que le moment approche rapidement où il faudra rouvrir le dossier constitutionnel. M. Johnson a rappelé que la loi constitutionnelle de 1982, adoptée sans le consentement du Québec, prévoit à l'article 49 que le premier ministre du Canada doit convoquer une conférence des premiers ministres pour discuter des amendements à apporter, 15 ans après son entrée en vigueur, soit dans moins de trois ans.

Selon M. Johnson, les conditions sont réunies pour relancer le débat constitutionnel. « Il y a l'entonnoir de 1997 ; ça fait 15 ans : la révision de la formule d'amendement s'en vient. Ça vient assez vite en termes politiques canadiens. Il y a une échéance dans le document qui est là. Il y a une exigence qui va obliger les gens à regarder quelque chose ensemble. Le paysage constitutionnel canadien nous amène inévitablement à une rencontre de tout le monde. L'occasion fait le larron. »

Quant aux conditions « minimales » posées par le Québec pour enclencher cette réforme, le premier ministre reprend à son compte celles qui étaient à l'origine de l'Entente du lac Meech en 1987 : reconnaissance du Québec comme société distincte, garantie en matière d'immigration, limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa, reconnaissance d'un droit de veto et participation à la nomination de juges à la Cour suprême.

« Ce sont les conditions qui étaient présentes à l'époque », d'expliquer le chef libéral. Aujourd'hui, « c'est de la même farine : la recherche d'autonomie sur le pouvoir de dépenser — ce qui est essentiel pour tout le monde —, la récupération du droit de veto, la constitutionnalisation de l'immigration, la participation à la nomination des juges à la Cour suprême. »

Ces conditions sont antérieures à l'arrivée de l'ex-ministre Gil Rémillard puisqu'elles étaient contenues dans le programme libéral de 1985, note-t-il. « La société distincte, ça fait longtemps que c'est dans le programme ; on appelle ça la personnalité distincte » déjà dans le livre beige de 1980.

S'agit-il d'un seuil pour adhérer à la constitution ? « Oui. Les gens disent : C'est quoi la position constitutionnelle du PLQ ? C'est ça minimalement. »

Néanmoins, tout au long de l'entrevue, M. Johnson s'est ingénié à démontrer que le fédéralisme canadien évolue et s'adapte continuellement même si les « textes » ne suivent pas toujours.

Il a d'ailleurs recours à une curieuse expression pour décrire la situation : « Ce que je dis sur le statu quo, c'est que ça bouge. Il n'y a rien de plus éphémère que le statu quo en matière constitutionnelle. Quand on va à ces réunions, les ajustements se font, les alliances se font dans un cadre qu'on connaît, donc ça bouge. »

« La constitution, ce n'est qu'un moyen pour développer le Québec. Le Québec évolue, grandit, mais ça achoppe sur les textes. Je souhaiterais qu'ils reflètent la réalité canadienne. »

Le chef libéral croit qu'il pourrait parvenir à une entente avec Jean Chrétien car les conditions ont changé et que les provinces,

confrontées à des crises financières, se rapprochent du Québec.

« Il y a 10 ans, on ne parlait pas de chevauchements ». De plus, fait-il valoir, la réélection de son parti changerait immédiatement l'atmosphère politique canadienne en mettant au rancart le PQ et le Bloc québécois. Selon le premier ministre, ce signal du Québec serait suffisant pour lancer une réforme de la constitution.

ENTREVUE EXCLUSIVE AU SOLEIL

☐ Élections en été : « Aucun problème... »

page A-4

☐ La chronique de Michel David et l'éditorial

page A-16



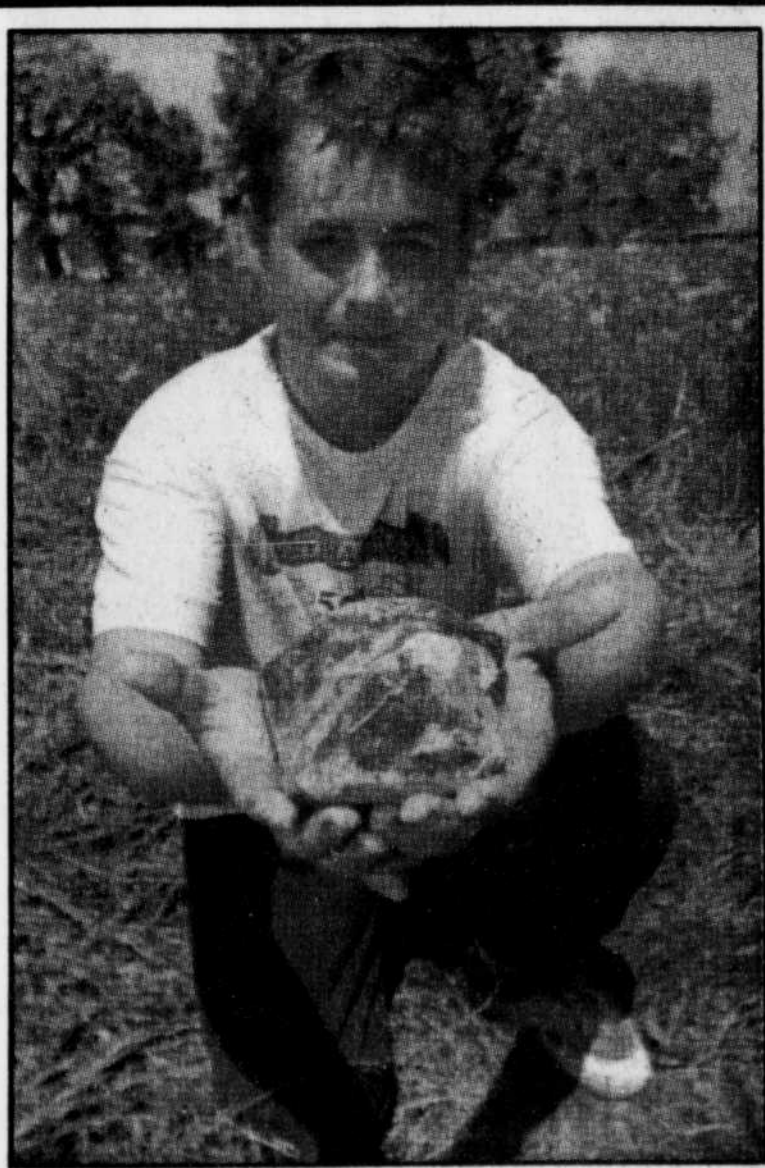
Daniel Johnson lors de l'entrevue au SOLEIL.

La défaite accentuée par une émeute à Vancouver



De violents affrontements ont eu lieu, mardi soir, entre policiers et partisans se livrant à des actes de vandalisme dans le centre de Vancouver après l'élimination des Canucks dans la finale de la Coupe Stanley. Les agents ont dû utiliser des gaz lacrymogènes pour disperser des milliers de personnes. Un manifestant a été gravement blessé. Des vitrines de nombreux commerces ont volé en éclats et quelques-uns d'entre eux ont été dévalisés. Trois incendies majeurs ont aussi été signalés. Le maire de Vancouver s'est dit « absolument horrifié » par les événements et des questions ont été soulevées au sujet des méthodes de contrôle des foules employées par la police.

Page A-2



Fragment de la météorite

Stéphane Forcier, 21 ans, de Saint-Robert, près de Sorel, a découvert un fragment de la météorite de mardi soir, tombé à quelques dizaines de mètres de la résidence familiale. La pierre céleste a une douzaine de centimètres de long et de large. La dernière fois qu'on a retrouvé une pièce venue du ciel de cette dimension au Canada fut en 1977, en Alberta.

Page A-3

Les employés goûtent à la police d'Hydro

QUÉBEC — Les autochtones et les écologistes craignent la « police » d'Hydro-Québec, mais ce sont les employés d'Hydro qui goûtent à la nouvelle médecine : enquêtes, interrogatoires, congédiements et accusations en cour criminelle.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Des documents obtenus par LE SOLEIL montrent comment les pouvoirs des agents d'Hydro ont été élargis. D'autre part, des sources syndicales soutiennent que les procédures judiciaires contre les employés de la société d'État sont en train de se multiplier.

Dans la région Montmorency, indique-t-on, il y a eu quatre congédiements en un an, alors que dans le passé il n'y en avait guère plus d'un tous les deux ou trois ans.

On ne badine plus avec les magouilles et les resquilleurs. Pour démasquer un employé qui feint une blessure ou une maladie, les agents les filment en secret à domicile. Dans un cas où l'employé était soupçonné d'avoir profité des fonds d'Hydro-Québec, les policiers d'Hydro se sont présentés chez lui avec un mandat en bonne et due forme, lui ont lu ses droits et l'ont soumis à un interrogatoire. La Sûreté du Québec n'aurait pas agi autrement.

Les syndicats constatent que

des gestes posés en milieu de travail aboutissent de plus en plus devant les tribunaux, au lieu d'être réglés par la voie habituelle des relations de travail.

Ainsi, la Sûreté d'Hydro-Québec veut actuellement traduire un opérateur de centrale devant la cour criminelle pour une manoeuvre qu'Hydro a jugée dangereuse. Ailleurs, le syndicat a fait des pieds et des mains pour s'entendre avec le service des ressources humaines. Les deux parties, explique-t-on, voulaient à tout prix éviter que la Sûreté mette son nez dans un autre dossier.

Car Hydro a donné pleine latitude à son corps policier, et ce faisant, elle a enlevé aux gestionnaires de la société toute influence et tout pouvoir dans la décision de poursuivre ou non un employé.

Par ailleurs, Hydro a refusé de dire au SOLEIL combien d'agents étaient en fonction dans la région Montmorency parce qu'il s'agirait d'une « information stratégique », et malgré des demandes répétées, ne nous a pas remis le rapport d'activités de son service de sécurité.

Autre texte en page A-6

Tandis que New York célèbre sa coupe Stanley dans le calme

Émeute et vandalisme au centre de Vancouver

VANCOUVER (PC) — De violents affrontements ont eu lieu, mardi soir, entre policiers et partisans se livrant à des actes de vandalisme dans le centre de Vancouver après l'élimination des Canucks dans la finale de la Coupe Stanley.

Au moins un policier a été blessé par des débris de verre.

À New York, la police avait été mise sur le pied de guerre en prévision du match mais les partisans sont restés relativement calmes.

Il semble que l'émeute a éclaté après qu'un homme eut fait une chute après s'être aventuré sur un système suspendu de câbles électriques servant au tramway au centre-ville.

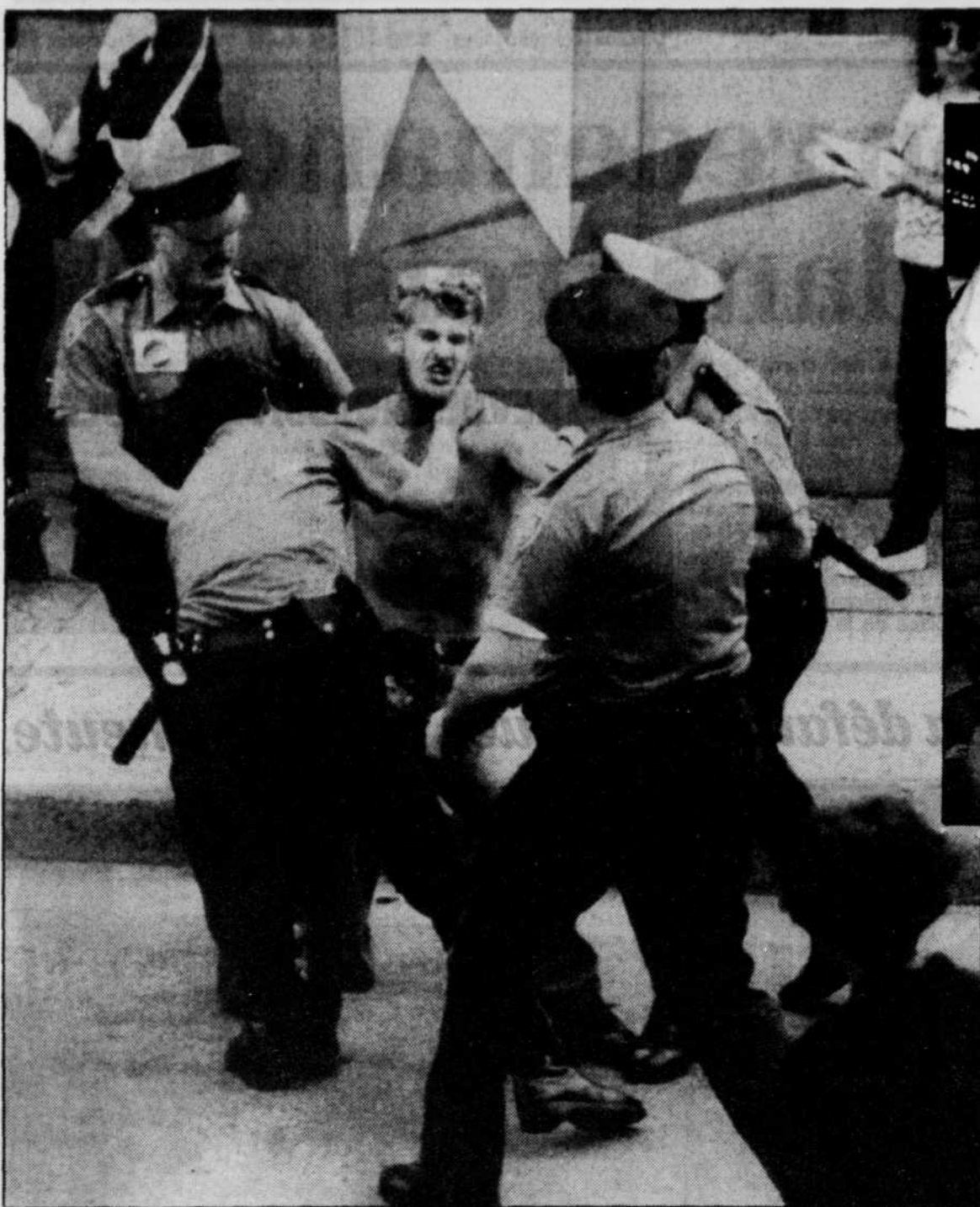
La police a été dépêchée sur place mais elle a vite été confrontée à une foule qui lui était hostile. On a alors appelé la police anti-émeute.

Les agents sont arrivés avec des chiens et ont dû utiliser des gaz lacrymogènes pour disperser des milliers de personnes. L'homme blessé a été conduit à l'hôpital où il repose dans un état jugé sérieux.

Des vitrines de nombreux commerces ont volé en éclats et quelques-uns d'entre eux ont été dévalisés. Trois incendies majeurs ont aussi été signalés.

On estime à plus de 70 000 le nombre de personnes s'étant déplacées au centre-ville de Vancouver après la partie.

Entre-temps à New York, des milliers de partisans des Rangers dansaient et festoyaient après la victoire de leur club favori. La police n'a signalé aucun acte de vandalisme.



Selon le rapport officiel, environ 200 personnes ont été blessées, dont deux qui ont subi de graves blessures à la tête. Le plus lourdement atteint, un homme de 19 ans, que la police avait identifié comme le leader d'un groupe qui a déclenché l'émeute a dû être transporté sur une civière (photo ci-dessus). La police a tiré une balle de caoutchouc en direction de l'homme, en le visant à la poitrine, mais selon la police, l'individu s'est déplacé au dernier moment et la balle l'a atteint à la tête. Il se trouvait, hier soir, dans un état critique à l'hôpital. On ne connaît pas avant encore un certain temps la valeur des dommages causés aux commerces à la suite des violentes échauffourées (photo de gauche).

Les prisons débordent...

VANCOUVER (PC) — Les prisons de Vancouver débordaient de détenus, hier matin, après l'arrestation d'un « grand nombre de vandales » qui ont profité de la défaite honorable des Canucks de Vancouver, lors de la rencontre ultime de la finale de la coupe Stanley, pour déclencher une émeute dans le centre-ville.

En début de journée hier, l'agent Drennan de la police municipale a rapporté que l'activité au centre-ville semblait revenir à la normale. Elle a ajouté qu'une enquête exhaustive permettra éventuellement de connaître le déroulement des événements et leurs causes.

« Nous allons aussi évaluer l'opération policière. Nous avons des films, beaucoup de films, et nous pourrions faire une évaluation visuelle. »

La majorité des émeutiers étaient des amateurs de hockey ou des adolescents au visage peint à la recherche d'un party.

La première volée de grenades lacrymogènes a été lancée vers 22 h 15, lorsqu'un policier s'est retrouvé coincé dans la foule.

L'agent Drennan a précisé que les vandales ont amorcé l'émeute à peu près trois heures après la fin de la rencontre décisive de hockey.

Beaucoup des émeutiers se sont battus entre eux et ont menacé

cé les passants et les propriétaires de boutiques.

Mason Oskoei, propriétaire d'une boutique de vêtements pour femmes, a dû défendre sa propriété en menaçant d'un long bâton une foule de jeunes qui s'apprêtaient à envahir son établissement après en avoir brisé la vitrine.

« En voyant mon bâton, ils ont reculé. Pourquoi agissent-ils comme des animaux ? »

Les émeutiers ont répliqué aux grenades de gaz des policiers en lançant des pierres et des bouteilles.

■ Les Canucks bien reçus

Quant aux Canucks, ils sont arrivés à domicile à 4 h 30, hier, et y ont été accueillis par environ un millier d'admirateurs, à l'aéroport. La foule s'est très bien comportée, à cet endroit, acclamant les joueurs comme des héros.

...et la population cherche à comprendre

VANCOUVER (PC) — C'était le désarroi, hier, chez plusieurs résidents de Vancouver, qui cherchaient à s'expliquer l'émeute imprévisible causée par de jeunes amateurs de hockey à la suite de la défaite des Canucks de Vancouver.

« Cela veut probablement dire que Vancouver n'est plus la petite ville à laquelle nous étions habitués, que les temps ont changé », a commenté le chef de police de Vancouver, Ray Canuel, hier.

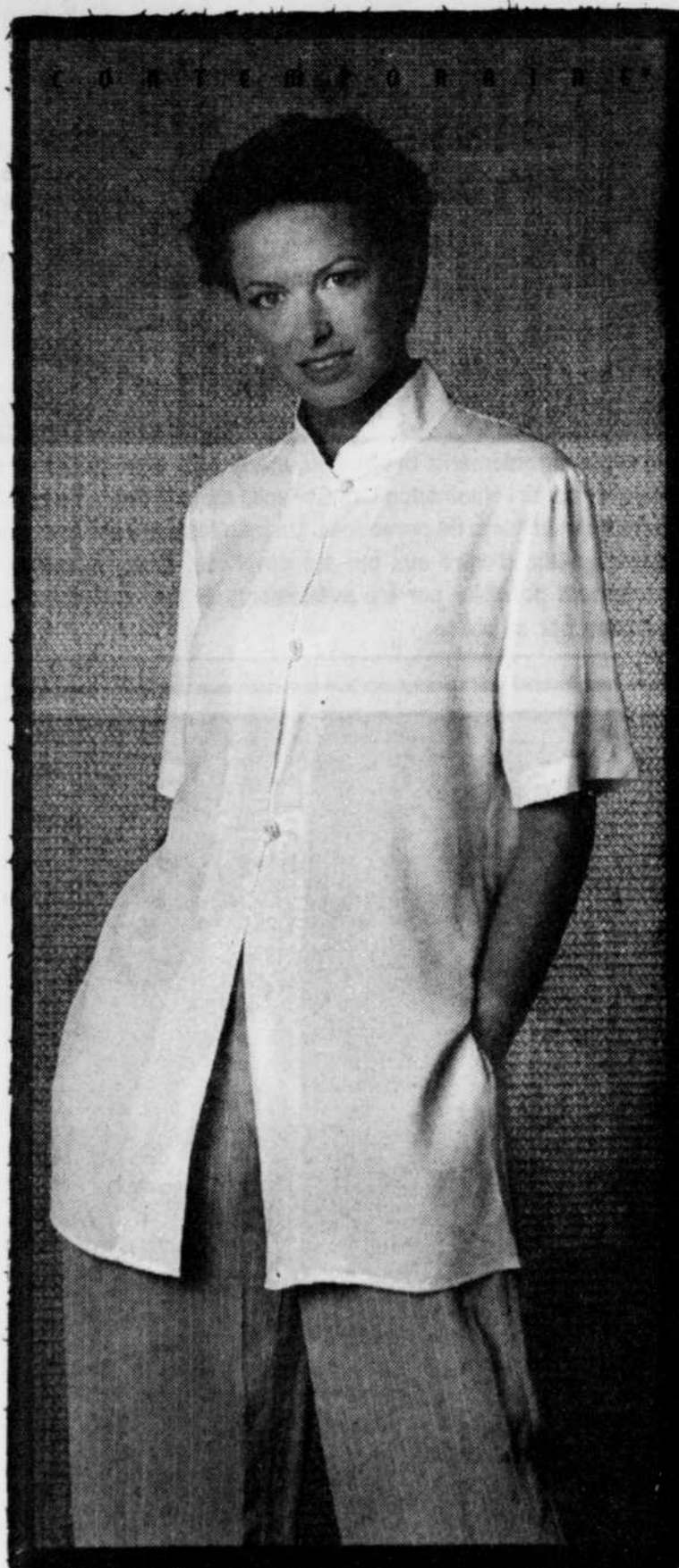
Pendant que dans le centre-ville, vitriers et employés municipaux s'efforçaient d'effacer les traces des violents débordements qui ont débuté plusieurs heures après la défaite (3-2) des Canucks de Vancouver face aux Rangers

de New York, la police défendait vigoureusement son intervention.

Le maire horrifié

Le maire de Vancouver, Philip Owen, s'est dit « absolument horrifié » par les événements de la veille.

Des questions ont été soulevées au sujet des méthodes de contrôle des foules employées par la police, après que des gens se soient plaints de ce que des innocents avaient été la cible de tirs de gaz lacrymogènes.



UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE LA TUNIQUE CHINOISE 39.95

Influence orientale pour une silhouette aux nouvelles proportions, aux lignes pures, col mao, boutonniers à galon et boutons recouverts. blanc pur, coquille, maïs. p.m.g. sport contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



MULTIPLES IMPRIMÉS DE FLEURS LA ROBE-PANTALON 89.95

Souplesse et fraîcheur d'une robe en rayonne imprimée de petites fleurs sur noir ou marine. forme pantalon, taille montante, double boutonnage, encolure carrée, 6 à 16, notre exclusivité, robes contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

tirage du 15-06-94
2-20-22-23-24-31
(complémentaire)

38

BANCO

tirage du 15-06-94

5-6-7-8-22-26-34-35-42-43-49-50-52-53-56-62-64-67-68-70

LA QUOTIDIENNE

tirage du 15-06-94
8-5-1
1-9-4-8

LA TROIS

LE SOLEIL

La météorite de St-Robert: une première au Canada en 17 ans

SAINT-ROBERT — La petite communauté de Saint-Robert, située à une quinzaine de kilomètres au sud de Sorel, a été la scène mardi soir d'un phénomène astronomique qui ne s'était pas vu depuis 17 ans au Canada.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Un fragment de météorite relativement important, d'environ une douzaine de centimètres de long et de large, s'est abattu sur le sol de la localité, peu après 20 h.

La dernière fois qu'on a retrouvé une pièce venue du ciel de cette dimension au Canada fut en 1977, dans la municipalité d'Innisfree, en Alberta.

« Généralement, lorsqu'une météorite atteint l'atmosphère, elle se désagrége et tombe en

poussières », a précisé Richard Herd, géologue à la Commission géologique du Canada.

M. Herd, qui est aussi conservateur à la Collection nationale de météorites à Ottawa, s'est rendu à Saint-Robert hier après-midi. Il a confirmé que l'objet retrouvé est bel et bien une partie de météorite.

« On peut voir que la surface a été brûlée (à la suite de son entrée dans l'atmosphère) », a fait remarquer le géologue. L'utilisation d'un aimant a permis d'identifier la présence de métaux au sein du fragment. « Il doit s'agir de nickel, de fer et de silicium », a précisé M. Herd. On ne retrouve pas une telle présence de métaux dans une pierre ordinaire.

Le fragment de météorite, qu'on pourrait aisément confondre avec une vulgaire roche, est de couleur noire et brun foncé. La surface est aussi assortie de quelques taches grises laissant deviner la présence de métaux.

Avion à réaction

« J'étais en bicyclette. J'ai cru

que c'était un avion à réaction qui passait », raconte Stéphane Forcier, âgé de 21 ans. C'est lui qui a découvert l'objet céleste, tombé à quelques dizaines de mètres de la résidence familiale, située dans le rang Saint-Thomas à Saint-Robert.

« C'est les vaches qui m'ont indiqué où c'était tombé », fait savoir M. Forcier. Alertés, les animaux ont rapidement convergé vers le point d'impact. Stéphane Forcier s'est muni d'une pelle et a dû creuser environ une vingtaine de centimètres avant de dégager le fragment de météorite.

Le halo lumineux qui a accompagné l'entrée dans l'atmosphère du corps stellaire devait être d'environ un kilomètre, a précisé Pierre Chastenay, astronome au Planétarium de Montréal. M. Chastenay s'est aussi rendu hier à Saint-Robert pour observer de visu l'objet venu des confins de l'espace.

Lorsque la météorite a percuté l'atmosphère, à 20 kilomètres du sol, sa vitesse était de 100 km/s, d'où l'extraordinaire détonation entendue jusque dans la région de Montréal. Quelques instants avant de frapper le sol, la vitesse du fragment tombé à Saint-Robert a été estimée à 80 m/s (ou 288 km/h).

« La météorite devait être d'une dimension assez importante », a évalué M. Herd, en observant le fragment retrouvé à Saint-Robert. Il n'a pas voulu chiffrer de manière approximative la taille de la météorite.

« Cette météorite (donc le fragment) est âgée d'environ cinq milliards d'années », fait savoir le géologue, ce qui remonte au moment où les planètes du système solaire ont commencé à prendre forme.

« L'étude des météorites peut nous enseigner beaucoup de choses sur la création de notre système solaire, souligne Pierre Chastenay. Ça nous permet de connaître les conditions physiques qui ont prévalu, soit la pression, la température et le taux de radiation », avance-t-il.

Ceinture d'astéroïdes

Richard Herd opine que la pièce retrouvée à Saint-Robert



Tout le voisinage de la famille Forcier s'est déplacé hier, histoire de jeter un coup d'oeil à ce qui fait tant jaser la communauté scientifique.

pourrait bien provenir d'une météorite issue de la ceinture d'astéroïdes située entre les orbites des planètes Mars et Jupiter.

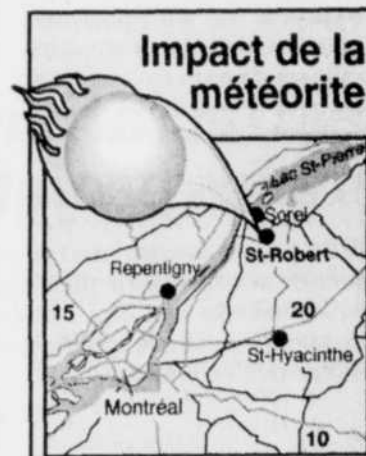
« Si des gens peuvent nous procurer des vidéos, des photos de la chute de la météorite, cela nous fournirait des informations nous permettant d'identifier sa provenance », signale M. Herd.

Celui-ci fait remarquer que l'identification de la source des chutes de météores pourrait éventuellement rendre possible une intervention préventive contre des météorites de grande dimension pouvant causer de graves dégâts.

Le précieux objet céleste tombé mardi à Saint-Robert appartient à la famille Forcier. La Collection nationale des météorites devrait leur offrir éventuellement d'acheter le fragment à un prix minimum de 500 \$. L'organisme fédéral possède déjà près de 50 morceaux de météores.

Entre-temps, des analyses seront faites sur le fragment de Saint-Robert. Cela permettra entre autres d'avoir une bonne idée de la taille de la météorite à l'origine du fragment retrouvé à Saint-Robert.

Il tombe annuellement, surtout en particules microscopiques, entre 100 millions et 200 millions de tonnes de matière cosmique sur notre planète. En moyenne, on retrouve annuellement sur la terre 25 fragments de météorites d'une dimension comparable à celle de celui tombé à Saint-Robert.



Origine: une collision entre astéroïdes dans la ceinture d'astéroïdes entre Jupiter et Mars pourrait avoir projeté la météorite vers la Terre.

Vitesse: beaucoup plus rapide que le son. En brisant le mur du son, la météorite produit un bruit sonique, ce que plusieurs témoins auraient entendu alors que la météorite traversait le ciel.

Couleur: souvent d'un jaune ou orange brillant, provoqué par la friction de la météorite sur l'atmosphère.

Météorites ou météores?: la différence de température entre le noyau, relativement froid, et l'extérieur, devenu extrêmement chaud, provoque l'éclatement du météore. Les fragments qui touchent la Terre sont des météorites.

Taille moyenne: environ la grosseur d'un poing. On peut les toucher sans danger.

(PC)

Québec garde la porte ouverte à un référendum sur les Jeux de 2002

QUÉBEC — Le ministre responsable de la région de Québec, Jean Leclerc, a réitéré hier l'ouverture du gouvernement du Québec « pour faciliter la tenue d'une consultation populaire » sur la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

À la sortie de la période des questions, hier, le ministre délégué aux Services gouvernementaux n'était pas en mesure de dire si le gouvernement du Qué-

bec allait tenir et défrayer les coûts d'un référendum sur la tenue des Jeux de 2002 comme l'ont demandé les maires de la Communauté urbaine de Québec, mardi soir.

M. Leclerc a souligné qu'il allait communiquer avec le prési-

dent de la CUQ et maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, pour obtenir de plus amples informations sur la demande unanime faite par les élus de la région urbaine de la Vieille Capitale.

« J'ai besoin de plus de détails pour étudier plus sérieusement la demande de la CUQ », affirme le député-ministre de Tasche-reau qui veut notamment savoir si les maires veulent que le réfé-

rendum se tienne sur le territoire de la CUQ ou sur une portion plus grande de la région de Québec. « Je veux aussi savoir à quel moment les maires tiennent à ce que la consultation populaire se déroule. »

Ayant déjà écarté la possibilité d'organiser le référendum simultanément aux élections générales au Québec, Jean Leclerc suggère que la consultation populaire se tienne après le scrutin général. Il souligne qu'en réutilisant les listes électorales confectionnées par les élections, il serait ainsi possible de réduire les frais du référendum.

Quant à la demande pour que Québec paie les coûts d'un éventuel référendum, Jean Leclerc précise que ce point fera l'objet de « discussions » avec la CUQ. Par ailleurs, il a indiqué que la tenue d'un référendum n'était pas nécessairement conditionnelle au versement de subventions pour financer les démarches du comité organisateur de Québec 2002. « Il s'agit de deux dossiers différents. »

Daniel Johnson

De son côté, le premier ministre Daniel Johnson dit souhaiter que Québec obtienne la tenue des Jeux de 2002. Quant à la participation financière de son gouvernement, il se montre prudent. « Il faudra voir le budget et les retombées économiques éventuelles. »

En ce qui a trait à la tenue d'un référendum pour mesurer l'intérêt de la population de la région de Québec, M. Johnson avoue ne pas y avoir pensé. Il ne cache pas, cependant, qu'il n'est pas un fervent de ce type de consultation populaire.

tenir un référendum vient du rapport de la Commission qui, elle-même, laisse « aux autorités compétentes (entendre le gouvernement) le soin d'en définir les modalités, le moment et le cadre géographique de référence ».

La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, est convaincue que s'il n'y a pas de référendum, « il y aura de la rogne dans la population ». Elle croit que si le gouvernement se lance dans l'aventure sans consulter les citoyens, quelqu'un se lèvera comme la vieille dame qui a apostrophé l'ex-premier ministre du Canada Brian Mulroney de son fameux « Eh! Charlie Brown! », l'obligeant à retraiter dans son projet de couper dans les prestations aux personnes âgées.

La mairesse sera-t-elle de la partie? « Ça dépendra des tribunes qui me seront offertes. »

La CUQ a refile la patate chaude, déplore Denis Côte

QUÉBEC — Si le gouvernement refuse de tenir un référendum sur le projet de Québec d'obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 2002, mais qu'il accepte de donner les pouvoirs de la faire à la Communauté urbaine (CUQ), « ça ne se fera pas, car quelqu'un dans la région sera obligé de prendre une décision! »

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est le commentaire désabusé du maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Denis Côte, qui livrait hier au SOLEIL ses impressions sur les résultats de l'assemblée houleuse du conseil de la CUQ de mardi.

En votant unanimement pour une résolution demandant au gouvernement du Québec de tenir un référendum et d'en payer les coûts, les élus de la région ont préféré ne pas s'occuper de ce dossier, croit M. Côte. « Ils refilent la patate au gouvernement, c'est une belle porte de sortie. »

Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures va plus loin encore: si le projet n'a pas l'appui de la région, « pourquoi dépenser de l'argent dans un référendum? »

M. Côte regrette que le conseil des maires, dont il est le vice-président, ait rejeté les recommandations de la Commission du développement économique et du tourisme, présidée par le maire de Beauport, M. Jacques Langlois. Ses recommandations concluaient que les Jeux devaient être financés en très grande majorité par l'entreprise privée.

La résolution adoptée mardi demandant au gouvernement de

La Jungle a eu un «petit» problème de communication

QUÉBEC — Un simple « petit » problème de communication est à la source du malentendu entre Alain Dumas et les deux autres gars de la Jungle, concernant le gala d'humour présenté au Capitole durant le Festival d'été, estime Michel Morin.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« À l'origine, notre spectacle de-

vait être un show de *Safari*, mais il a abouti comme un spectacle de la Jungle », admet Michel Morin, désolé d'avoir choqué son comparse Alain Dumas, qui a appris dans les journaux l'existence du spectacle *Live de la Jungle*, créé pour le Festival d'été.

De fil en aiguille, les scripteurs de la Jungle se sont joints à ceux de *Safari*. Gilles Parent a accepté le mandat d'animateur de la soirée. On s'est finalement rendu compte après six semaines de travail, que plus de gens de la Jungle que de *Safari* s'étaient impliqués. D'où le titre du spectacle, *Le live de la jungle*, trouvé à la dernière minute, tout juste avant de mettre le programme sous presse. « J'ai pas eu le temps de faire les téléphones nécessaires pour m'assurer que tout le monde était d'accord », explique Morin.

Comme Michel Morin savait que Dumas n'était pas disponible durant l'été, il n'a pas songé à avoir recours à son collègue, au moment de la bifurcation du con-

cept du projet vers une réplique de la Jungle.

Gilles Parent, Michel Morin et Alain Dumas acceptent des contrats chacun de leur côté. Mais quand la Jungle est concernée, ils font les choses à trois. C'est ainsi que les trois s'envolent vers Paris sous peu dans le cadre d'une promotion de la Jungle.

Michel Morin et Alain Dumas ne voient pas l'humour de la même façon. Plutôt que de risquer des différends meurtriers, ils travaillent leurs sketches de la Jungle séparément. Gilles Parent, lui, s'occupe de l'animation à chaque matin. Dans ce contexte, l'entente entre les trois comiques est « bonne », et on ne veut surtout pas rien briser, d'autant plus qu'il ne reste que deux ans à notre contrat », précise Gilles Parent.

Un gala à la bonne franquette

Le Live de la jungle présenté au Capitole les 8 et 9 juillet consiste en une série de numéros qui n'ont aucun lien entre eux, explique Michel Morin. L'humoriste Pierre Verville sera un « pivot du spectacle ». Il y présentera deux numéros en plus de participer à ceux des autres.

Michel Morin interprétera ses personnages de la Jungle, Jean Émond fera son Jean Perron. On compte faire participer le public en plus de prévoir un support visuel sur écran géant.

« Ce sera un gala d'humour à la bonne franquette », promet Michel Morin. Les rires sont garantis.



Alain DUMAS

LA POLITIQUE

Une élection en été ne pose pas de problème à Daniel Johnson

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson ne voit aucun problème moral à tenir une campagne électorale en pleine période estivale, avec scrutin le 29 août, mais il ne ferme nullement la porte au déclenchement d'une élection générale plus tard en septembre.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« On est en train de parler d'un exercice électoral (une élection générale) d'une dizaine de millions de dollars », rappelle le premier ministre qui se demande pourquoi des « circonstances accidentelles (départs de ministres et députés) qui nécessitent la tenue d'élections partielles » devraient primer.

« L'essentiel est d'avoir une campagne où les enjeux sont présentés et les gens sont prêts à cet exercice-là. Pourquoi essayer de mêler ça avec 600 000 \$ pour une énumération dans (la circonscription) Chomedey ou autres ? » rétorque le chef libéral, aux hauts cris de l'opposition péquiste sur les coûts d'élections partielles inutiles.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL, le chef du gouvernement refuse également de se laisser perturber par les arguments de ceux qui jugent qu'une élection estivale (29 août) mettrait en cause l'esprit de la loi électorale québécoise parce que le recensement des électeurs surviendrait dans la période de pointe des vacances d'été. « Duplessis a toujours fait ses élections à la fin juin », rappelle M. Johnson qui pointe également du doigt l'élection fédérale du 4 septembre 1984.

Quant aux difficultés d'un recensement effectué dans la dernière semaine de juillet, son chef de cabinet, Pierre Anctil, précise que le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a indiqué qu'il pourrait très bien se tirer d'affaires. Pour Daniel Johnson, les arguments pour une élection à la fin d'août comme ceux pour une élection à la mi-septembre finissent par « s'annuler ».

Même pendant l'été, soutient-il, ses troupes sont prêtes à monter au front. « On ne manquera pas de bras et de jambes. » Le doigt dans le tordeur

Le premier ministre a réitéré qu'il entend mettre l'accent sur « l'enclenchisme » du programme du Parti québécois au cours de la prochaine élection. Voter pour le PQ, « c'est mettre le doigt dans le tordeur », prévient-il en soulignant à nouveau que le programme péquiste prévoit enclencher le processus de souveraineté au lendemain de son élection.

Même si le programme de son adversaire garantit également un référendum avant l'accession à la souveraineté, le chef libéral pointe du doigt la période d'incertitude entre l'élection et le référendum. « On va se faire mal, on va baisser notre niveau de vie, on double notre déficit. On va complètement détruire notre relation avec notre voisin puis après on va changer d'idée », s'interroge le premier ministre avant de conclure qu'avec le PQ « ce n'est pas l'an I (de la souveraineté) qui inquiète, c'est le jour 2 » de sa venue au pouvoir.

Le premier ministre ne craint pas de devoir trainer comme un boulet au pied la décision du gouvernement fédéral de fermer le collège militaire de Saint-Jean. « Ils (les fédéraux) ont échappé une balle. Les gens ne m'ont jamais vu faire campagne, mais ils savent faire la distinction entre le

gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. »

M. Johnson se défend de demander aux électeurs québécois de faire un acte de foi devant les bienfaits du fédéralisme. Il promet plutôt de faire la démonstration que « si on lie les perspectives de prospérité économique au cadre politique dans lequel on vit, c'est le cadre fédéral qui est de loin le plus bénéfique ».

« Je n'ai pas l'intention de faire une campagne de peur », promet-il. Pas plus qu'une guerre de personnalités avec son vis-à-vis, Jacques Parizeau. Il estime cependant que la prochaine campagne devrait donner lieu à un débat télévisé entre les chefs. « Il me semble que cela fait partie du paysage. »

S'il ne craint pas une nouvelle montée de la tension sur le front autochtone, en milieu de campagne, M. Johnson estime qu'il faut être « prêt pour affronter ces choses-là. Si on arrive là, on va agir rapidement. »



Pour le premier ministre Johnson, l'essentiel est d'avoir une campagne où les enjeux sont présentés.

Réaffectation de fonds vers les projets de relance

QUÉBEC — À la veille d'une campagne électorale qu'il veut marquer de son obsession pour l'emploi, le premier ministre Daniel Johnson se sent déjà « littéralement victime de notre propre succès » avec les politiques mises en œuvre dans son plan de relance de l'économie.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Ce sont notamment les quelque 320 millions \$ prévus au fonds décentralisé de développement régional qui ont, semble-t-il, suscité un engouement qui dépasse les attentes. « On en est à se demander comment on va trouver les ressources pour analyser et traiter en 30 jours les projets qui nous sont amenés. »

Dans certaines régions, notamment dans celle de Québec, indiquait récemment la secrétaire régionale France Boucher, on a dépassé les budgets. Au point où le premier ministre Johnson promettait hier « une gymnastique budgétaire » pour réaffecter « vers les programmes qui marchent bien » les ressources financières de ceux qui sont « peut-être à côté de la bicyclette ».

M. Johnson a précisé que ce sont « les grosses mesures, les grosses piastres, qui sont très, très efficaces ». La prochaine campagne électorale pourrait donc être l'occasion du lancement de nouveaux projets de création d'emplois populaires tirés de ces expériences les plus favorables.

Le premier ministre ne craint pas de devoir trainer comme un boulet au pied la décision du gouvernement fédéral de fermer le collège militaire de Saint-Jean. « Ils (les fédéraux) ont échappé une balle. Les gens ne m'ont jamais vu faire campagne, mais ils savent faire la distinction entre le

L'échec de Meech, un incident

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson attribue à un simple « incident » l'échec de l'Entente du lac Meech ratifiée par tous les premiers ministres canadiens en 1987 et rejetée trois ans plus tard.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

En entrevue au SOLEIL, M. Johnson a affirmé qu'on avait « échappé Meech sur l'incident de Winnipeg » en faisant référence à l'opposition du député autochtone Elijah Harper qui a planté le premier clou dans le cercueil de cette entente historique.

Le premier ministre minimise l'opposition soulevée au Canada anglais par cet accord qui s'est

manifesté chez deux premiers ministres, Gary Filmon et Clyde Wells.

M. Johnson a dévoilé pour la première fois qu'il était, comme beaucoup de ses collègues, réfractaire à l'Accord de Charlottetown défilé dans un référendum.

« C'était passablement compliqué. C'était une grosse commande pour tout le monde. Ce fut un facteur d'insatisfaction mais ça ne bloquait pas l'avenir. » Étiez-vous contre ? d'insister un journaliste. « J'ai parlé pour, j'ai fait campa-

gne, je ne me suis pas caché. J'en connais pas beaucoup qui étaient enthousiastes. On s'est enfoncé dans une démarche référendaire. »

Interrogé sur la version que donne le journaliste Jean-François Lisée dans ses deux volumes *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* de cette page d'Histoire, le premier ministre Johnson a d'abord dit qu'il ne commentait pas les romans, avant d'admettre qu'il avait feuilleté le livre pour vérifier ce qu'on rapportait à son sujet.

« J'ai été surpris de constater comment c'était rendu dans le livre. Des premiers ministres m'ont dit le contraire de ce qui est publié », mentionne-t-il.

Célébrations de GRANDE OUVERTURE!

La grande ouverture de la première
Boutique d'Aliments Marks & Spencer à Place Ste-Foy.

Profitez de la petite fête et goûtez la différence Marks & Spencer.
Qualité et prix sur une gamme exceptionnelle de produits
alimentaires et d'articles de toilette.

Le Mardi, 14 juin 1994.

LA BOUTIQUE D'ALIMENTS
MARKS & SPENCER
Place Ste-Foy, Québec

Idées de référendum d'Ottawa au Québec

OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'écarter pas la possibilité de tenir un référendum au Québec pour désamorcer une crise politique.

C'est ce qu'a laissé échapper, hier, le ministre des Relations intergouvernementales Marcel Massé au cours d'un point de presse à la sortie des Communions.

Sans fournir de détails, le ministre a confirmé que cela était l'une des options à l'étude parmi d'autres.

Le ministre souhaite que les libéraux de Daniel Johnson l'emportent lors du prochain scrutin car l'élection du Parti québécois prolongerait l'incertitude économique et politique au Québec et au Canada, croit-il.

M. Massé a reconnu que le gouvernement fédéral n'y pouvait pas grand-chose mais l'une des possibilités envisagées pour dissiper l'incertitude économique, c'est de sonder le puits des Québécois par voie de référendum.

« C'est l'une des options que nous pourrions étudier », a signalé M. Massé lorsqu'on lui a demandé si Ottawa songeait à tenir son propre référendum si le Parti québécois retardait le sien.

Les journalistes ont voulu savoir si cette option était sérieusement envisagée, mais M. Massé, voyant qu'il en avait déjà trop dit, s'est tu. « Je ne suis pas prêt à répondre à cette question maintenant. »

Un responsable au bureau de M. Massé a soutenu par la suite que le ministre avait tout simplement « émis des hypothèses ».

Les propos de M. Massé rejoignent ceux du premier ministre Jean Chrétien. Ce dernier a souligné qu'il souhaitait la tenue d'un référendum au Québec dans les plus brefs délais pour calmer les investisseurs nerveux.

M. Massé estime que les souverainistes ont adouci leur position face au référendum car l'appui à la souveraineté est faible.

« La seule raison que je vois pour laquelle ils voudraient retarder le référendum, c'est parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas de chance de le gagner dans la première année », a-t-il opiné.

Selon lui, en repoussant l'échéancier du référendum, les péquistes souhaitent solidifier l'appui à la souveraineté.



Jacques Parizeau : le meilleur moment.

Le PQ n'a pas intérêt à retarder le référendum

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau a réitéré qu'il est « probable » que le référendum se tienne huit à dix mois après l'élection d'un gouvernement péquiste.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

M. Parizeau a affirmé, hier, qu'il ne voyait pas « pour le moment » de raison de modifier l'échéancier référendaire qu'il a établi. Il tentait ainsi de corriger l'impression laissée par Bernard Landry qui, dans une entrevue, a laissé planer la possibilité de reporter ce référendum.

« C'est ce qu'il y a de plus probable. Tout le monde a intérêt à ce que ça se règle le plus rapidement possible. Le premier ministre Jean Chrétien le disait récemment lui aussi et je ne peux pas être plus d'accord. Nous n'avons pas intérêt à retarder », de dire M. Parizeau à son arrivée à l'Assemblée nationale.

M. Parizeau a avoué qu'il avait lui-même déjà évoqué un délai plus court entre l'élection de son parti et le référendum mais que c'était uniquement pour « tester », cette hypothèse.

Le chef de l'opposition a rencontré les journalistes pour faire le point sur des déclarations de Bernard Landry, vice-président de son parti, qui a affirmé à Southam News « qu'on pourrait repousser la date du référendum ».

« Nous allons choisir le meilleur moment. C'est sûr », d'indiquer M. Landry. Il aurait même ajouté que le référendum pourrait se tenir à la fin seulement du mandat d'un gouvernement péquiste.

M. Landry a expliqué, hier, qu'il répondait à une question hypothétique sur ce que ferait le PQ si Ottawa décidait de négocier la souveraineté dès qu'il serait porté au pouvoir.

« C'est une hypothèse qu'on ne peut rejeter, de dire M. Landry ne serait-ce que par courtoisie. » La seule chose qui nous amènerait à le reporter c'est la négociation de rapports entre deux États souverains. Mais je pense que le référendum doit avoir lieu dans l'année qui vient. »

Les « perturbations » ne font que commencer (Johnson)

QUÉBEC — Avouant que la partie ne sera pas facile pour les libéraux dans la région de Québec au cours de la campagne électorale compte tenu des compressions qui frappent la fonction publique, le premier ministre Daniel Johnson prévient que les « perturbations » ne font que commencer.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Si on doit réaligner l'État et repenser nos façons de faire dans l'administration publique, il va y en avoir encore des perturbations comme celles qui secouent la région de Québec à l'heure actuelle. Il ne faut pas avoir peur de le dire. On ne peut pas faire semblant qu'il n'y en aura pas », a déclaré M. Johnson au cours de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL.

Malgré les « pressions » de ses députés et des jeunes de son parti, le chef libéral n'entend pas soutenir la sécurité d'emploi aux fonctionnaires et de l'éliminer pour d'autres.

La grogne qui fait son chemin dans les rangs des travailleurs de l'État et qui gagne les entreprises privées, fournisseurs de biens et de services au gouvernement, affectées par la réduction de 30 % des dépenses de fonctionnement des ministères et organismes, risque d'éliminer les « rouges » de la carte électorale de la région de Québec.

Pour combattre ce mécontentement à l'égard du gouvernement libéral, Daniel Johnson précise qu'il faudra insister et répéter à l'électorat « que ce n'est pas dans le secteur public que l'on va créer des emplois ». Les millions de dollars épargnés dans les opérations de l'État seront consacrés à la création et la consolidation d'emplois dans le secteur privé. « Ma responsabilité, c'est de faire en sorte que le réaligement de l'État vienne en soutien au secteur privé et améliore les conditions d'investissement pour la création d'emplois. »



Un autre député de la région de Québec, Michel Després, député de Limoulu, annonçait hier qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections.

En préparation du combat électoral, le premier ministre refuse de prendre panique devant le fait que seuls Daniel Bradette (Charlevoix) et Rémy Poulin (Chauveau) ont annoncé qu'ils seraient encore au front.

Le premier ministre du Québec à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, T.-N. (d'après PC) — Le premier ministre Daniel Johnson est arrivé hier à Saint-Jean, à Terre-Neuve, où il assistera aujourd'hui à la Conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

M. Johnson s'emploiera principalement, durant toute la journée, à convaincre ses interlocuteurs canadiens et américains de la nécessité de mettre en place les structures qui pourraient conduire plusieurs intervenants des domaines scolaires et médicaux directement sur l'autoroute électronique.

Concrètement, cela pourrait signifier que les médecins des provinces atlantiques pourraient, par

exemple, communiquer avec leurs collègues du Québec pour transmettre la radiographie qu'il font subir, en direct, à leurs patients.

Le premier ministre discutera principalement avec ses homologues des trois propositions énoncées dans le dernier budget, soit la mise à niveau de certaines infrastructures nécessaires à la réalisation du projet, la recherche de l'investissement privé et la promotion du français comme langue d'usage sur la future autoroute de l'information.

« Le Parc du Mont-Saint-Anne, on ne le donnera pas », a prévenu le premier ministre. « Si le niveau des offres n'est pas convenable, on ne vendra pas », souligne-t-il, refusant de préciser quel était le prix exigé par l'État.

Nous sommes maintenant infestés de souris extrêmement rapides.



HISTOIRE D'UN ROYAUME
Tour du monde Jos Maquillon
Spectacle, croisière
Tour de ville La Baie, guide et taxes
1er, 2, 7, 9, 16, 23, 30 juil. 6, 11, 13, 18, 19, 20, 27 août (1 jour) **99\$**
7, 23 juil. 11, 18, 19 août (2 jours) **239\$**

CASINO DE MONTREAL
Blondie et Jardin Botanique,
oratoire St-Joseph, souper au Vieux Monich.
2 et 9 juillet (1 jour) **115\$**

VOYAGES SOLANGE GOULET
626-8966, 681-1456, 657-2004

PUBLI-REPORTAGE

Clinique beauté chez Perreault Importations

Vous avez toujours rêvé de changer de «look», mais vous avez peur des résultats! Les Importations Perreault des Galeries de la Capitale vous propose une clinique beauté Ultima II en compagnie de deux maquilleuses professionnelles qui exécuteront pour vous un maquillage personnalisé. Cette clinique beauté aura lieu les 16, 17 et 18 juin 1994 et pour y participer, il suffit de prendre rendez-vous en communiquant au 626-7322. Le coût d'inscription est de 30\$ remboursable en produits Ultima II.



SOLDE D'ÉTÉ

en cours

40% à 50%

sur les vêtements de saison

BAM. BIN

Place des Quatre-Bourgeois 658-2218
Les plus jolis vêtements pour les enfants de la naissance à 20 ans



< Power Macintosh 7100/66 8/250
Microprocesseur RISC Power PC 601 à 66 Mhz, 8 Mo de mémoire vive (RAM)
Disque rigide de 250 Mo
Lecteur CD en option
Moniteur couleur Plus 14" (.28)*
Clavier français régulier et souris

4 199 \$
seulement

Word Perfect 3.0 **409 \$ >**

Power Macintosh 6100/60 8/160 >
Microprocesseur Power PC 601 à 60 Mhz, 8 Mo de mémoire vive
Disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur Plus 14" (.28)*
Lecteur CD en option
Clavier français régulier et souris

2 999 \$
seulement



Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC



2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

*L'image peut différer de la description, le texte prévaut en tout temps.
Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis.
Apple, le logo d'Apple et PowerMacintosh sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

Contributions de 21 000 \$ au PLQ remboursées

Le président des élections enquête aussi sur le comité du verre plat

QUÉBEC — Après la Sûreté du Québec et le gouvernement, les dirigeants du comité paritaire du verre plat se retrouvent maintenant avec le directeur général des élections du Québec sur le dos.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

À l'occasion d'une entrevue, hier, Pierre-F. Côté a de lui-même signalé le cas du comité paritaire du verre plat tout récemment mis en tutelle, pour faire valoir que, même si les cas de financement irréguliers sont devenus rares au Québec, il n'était pas question de laisser passer quoi que ce soit à ce chapitre.

« Dans le domaine du financement des partis politiques, on a beau dire à Ottawa, et à mon avis les députés affirment ça tout à fait gratuitement et ils font des grosses déclarations là-dessus,

que notre système ne marche pas, eh bien, ce n'est pas vrai, notre système fonctionne très bien, et ce depuis 1977. »

Le directeur québécois des élections rappelle avoir mis plusieurs fois au défi ses détracteurs de la Chambre des communes. Mais personne chez ceux qui acceptent le financement des organisations (corporations ou syndicats) n'a relevé le gant pour lui apporter ne serait-ce que le « début du commencement d'une preuve » que les règles du financement individuel sont contournées au Québec.

Quant à l'alerte sonnée par les médias révélant que des diri-

geants du comité paritaire du verre plat auraient obtenu quelque 21 000 \$ en remboursement de « frais de relations publiques à caractère politique », pour des contributions au Parti libéral du Québec (La Presse, 31 mai 1994), M. Côté annonçait, hier, que la procédure d'enquête avait été enclenchée.

Le contournement des règles a été une pratique qui a eu cours à une certaine époque au palier municipal, mais elle est à son avis complètement disparue.

« Ça s'est déjà produit dans des conseils municipaux et dans tous les cas où j'ai fait des poursuites, j'ai gagné. Alors ils (les élus municipaux) commencent à avoir l'heure juste. »

Tout organisme, entreprise, corporation, bureau qui serait

tenté de contourner la loi électorale au chapitre du financement s'expose à voir débarquer un enquêteur chez lui afin de vérifier les allégations. Les résultats sont ensuite confiés aux services juridiques du bureau du directeur général des élections, ce qui peut finalement déboucher sur des poursuites en justice. « Les critères qui nous guident pour aller en cour sont d'abord, est-ce que qu'on a une bonne preuve. Ensuite, est-ce qu'on a des chances de gagner notre procès, car il ne faut pas abuser des tribunaux. Troisièmement, il y a la valeur d'exemple. »

Et, s'il faut en croire le ton sur lequel M. Côté a discuté du cas du comité du verre plat, hier, si le dossier est le moins étouffé, il faut s'attendre à ce qu'il cherche justement à en faire un exemple.



Le président des élections, Pierre-F. Côté.

Police d'Hydro-Québec Mandat plus large

QUÉBEC — Le temps des gardiens de sécurité est révolu chez Hydro-Québec. Ils ont aujourd'hui le mandat d'enquêter et poursuivre tout ce qui menace ses intérêts et il est maintenant question d'étendre encore plus leurs pouvoirs.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Quand la réorganisation des services de sécurité a fait les manchettes l'année dernière, le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Claude Ryan, avait affirmé qu'il n'y avait pas eu de « changements substantiels ».

Une recherche du SOLEIL montre pourtant que ces pouvoirs ont été considérablement élargis. Des documents fournis par Hydro démontrent que la division Sûreté a reçu l'autorisation, en 1992, de réaliser des enquêtes criminelles, alors que son rôle jusque-là était limité aux enquêtes administratives.

À la même occasion, en plus d'obtenir le droit d'intenter des procédures criminelles, elle est devenue la seule habilitée à le faire, sans devoir obtenir l'autorisation des gestionnaires d'Hydro, comme c'était le cas auparavant. En d'autres mots, la police n'a plus aucune permission à demander à quiconque avant de poursuivre.

Hydro-Québec se prépare maintenant à modifier de nouveau les règles qu'elle avait adoptées en 1992, pour augmenter l'autonomie de sa Sûreté.

C'est ce que démontrent une nouvelle série de directives qu'Hydro-Québec étudie depuis bientôt un an, et dont LE SOLEIL a obtenu copie. Le conseil d'administration ne les a pas encore adoptées et Hydro refuse, pour cette raison, de les commenter.

Fin le temps où un dommage accidentel faisait l'objet d'une enquête « s'il y a lieu ». Enquêtes et poursuites deviendraient systématiques pour tout dommage accidentel ou s'il y a présomption qu'un acte criminel est susceptible d'être commis.

Par le passé, le contentieux d'Hydro et toute autre personne concernée devaient être informés des procédures intentées par la Sûreté. La nouvelle directive élimine cette obligation. Le contentieux et ses avocats ne seront donc informés que si les policiers le jugent utile.

La Sûreté se voit en outre confier le mandat d'évaluer la « fiabilité » des personnes qui auront accès aux informations et aux biens stratégiques. Elle pourrait aussi vérifier les antécédents judiciaires de toute personne postulant un emploi permanent ou temporaire à Hydro.

En fait, Hydro-Québec veut se donner une structure de protection beaucoup plus élaborée que ce qui existait jusqu'à maintenant.

Les nouvelles directives tracent ainsi la marche à suivre pour les situations d'urgence ou de sinistre, par exemple, ainsi qu'un plan d'action dans le cas d'une situation exceptionnelle qui poserait une menace sérieuse pour l'entreprise. Dans ces deux cas, Hydro n'avait pratiquement aucune stratégie jusqu'ici.

LES VALEURS EXCLUSIVES DU 31

LA CHEMISE À CARREAUX
19.99

DES CARREAUX POUR L'ÉTÉ, POUR NOTRE CHEMISE PUR COTON MANCHES COURTES, COL BOUTONNÉ... DES CARREAUX À CHOISIR EN COULEURS VIVES, EN COULEURS DES CLANS TRADITIONNELS OU EN COULEURS DE TERRE... À PORTER SUR TEE-SHIRT ENCOLURE BASE-BALL 19.99. BERMUDA À PLIS 29.95

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Faites des économies
substantielles!

Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Réduction de la semaine de travail et... du chèque de paie

Les employés du Conseil du Trésor disent non

QUÉBEC — Le Conseil du Trésor n'a pas obtenu le « large consensus » désiré de ses 350 employés pour réduire leur semaine de travail et, conséquemment, leur chèque de paie durant la saison estivale. En effet, 65 % des employés viennent de dire non à leur employeur.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Au cabinet de la présidente du Conseil du Trésor, hier après-midi, on refusait de confirmer ou de nier les informations communi-

quées au SOLEIL selon lesquelles seulement 31 % des employés du ministère avaient répondu dans l'affirmative à la suggestion de leurs dirigeants.

Une porte-parole signalait que le dépouillement des bulletins de vote n'était pas encore terminé et

que, de toute façon, les résultats allaient être dévoilés aux employés avant qu'on les communique aux médias.

Pour implanter la semaine de quatre jours durant les 11 semaines de l'été, le Conseil du Trésor souhaitait obtenir l'assentiment de 75 % des ses travailleurs. Maintenant que ces derniers ont refusé la proposition patronale, le Conseil du Trésor sera vraisemblablement forcé d'éliminer 12 ou 13 postes pour faire face à la nou-

velle ronde des compressions budgétaires à moins que de nouvelles suggestions soient faites aux salariés au cours des prochains jours.

De nouvelles rencontres sont prévues d'ici la fin de la semaine ou au début de la semaine pro-

chaine « pour regarder différentes avenues », précise-t-on, au cabinet de Monique Gagnon-Tremblay. À l'occasion du vote sur la réduction de la semaine de travail, le Conseil du Trésor a également mesuré l'intérêt de ses employés en ce qui a trait aux congés sans solde vo-

lontaires et l'élimination des primes au rendement pour les cadres et les professionnels du ministère.

À la suite du dernier budget Bourbeau, le Conseil du Trésor doit éliminer une somme de 158 000 \$ dans sa masse salariale.

Sondage Gallup: les libéraux dépassent le Bloc au Québec

QUÉBEC — La popularité des libéraux fédéraux de Jean Chrétien se maintient au pays, selon le dernier sondage Gallup.

Cinquante pour 100 des électeurs québécois favoriseraient le parti au pouvoir à Ottawa, tandis que 47 % accordaient leur appui à la formation de Lucien Bouchard.

Lors des élections d'octobre, 33 % des Québécois avaient voté pour les libéraux et 49 % pour les bloquistes.

Depuis le dernier sondage Gallup, mené en mai, les libéraux ont gagné 13 points et le Bloc en a perdu cinq. La maison de sondage explique la remontée libérale par le fait que les libéraux fédéraux

ont peut-être fait le plein des voix fédéralistes autour d'eux au Québec. Entre mai et juin, la popularité des conservateurs a glissé de 7 points, passant de 9 % à 2 %.

Comme tous les résultats régionaux, ceux-ci doivent toutefois être interprétés avec prudence compte tenu de la taille de l'échantillon sondé.

Ce sondage Gallup a été mené par téléphone entre le 6 et le 13 juin auprès de 1009 adultes canadiens. Avec un échantillonnage de cette taille, la marge d'erreur maximale reconnue est de 3,1 %, 19 fois sur 20. Elle grimpe à 6 % pour ce qui est des données relatives au Québec, où 272 entrevues seulement ont été complétées.

LEVENEMENT SENS DESSUS AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le futur c'est Aventure.

TOUS NOS MAGASINS

LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODELES EN VENTE. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ETRE DES MODELES DEMONSTRATION QUI NE SONT PAS DISPONIBLES DANS

1549.00

100% de RABAIS

14" SVGA MONITEUR

LEGEND 115 PLUS

Packard Bell

399.00

EPSON

STYLUS 800

Impression à jet d'encre

qualité laser

360 pp/1" p.p.

4 couleurs

99.99

Broderbund

CD-ROM

pour WINDOWS

PRINT SHOP

Manuel de

RABAIS de

25\$

99.99

des cartes, affiches, bandes

Créez facilement

LAC CLAIR



LAC PRIVÉ

- Décor exceptionnel
- Eau d'une rare limpidité
- Superbes terrains, minimum 150 pi sur le lac
- Comté de Portneuf, une heure de Québec ou de Trois-Rivières par la 40. À partir de 45 000 \$.

Pour renseignements ou visite :
(418) 652-8041, 527-5931



En vedette cette semaine

20% à 50%

de rabais

sur tous nos T-shirts, bermudas, chandails et cardigans.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2546, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)

656-1902



SANTA BARBARA

POLO & RACQUET CLUB

Montre Polo Club

Le cadeau idéal pour la fête des Pères

De 295\$ à 975\$

PENELOPE

PLACE STE-FOY

COMMENCEZ À PAYER DANS

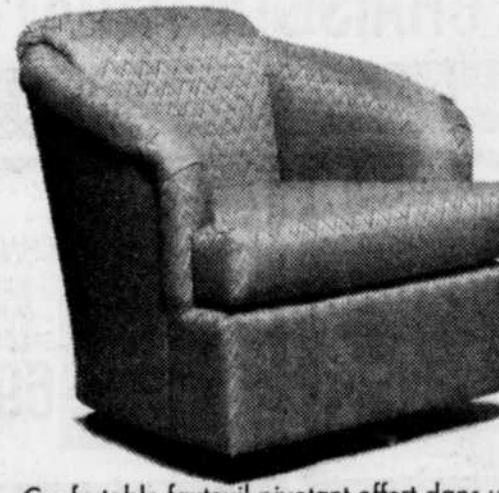
* 1 AN

JOURS EXCEPTIONNELS



Fautail berçant et pivotant en velours aqua.

Quantité limitée (15)..... **148\$**



Confortable fautail pivotant offert dans un choix de coloris. **248\$**



Très élégante bergère "Queen Ann" en tapisserie à motif floral. **368\$**

Aussi offerte en version inclinable. **468\$**

En plus de valeurs remarquables, bénéficiez de rabais supplémentaires sur tout, tout, tout.

JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

SAMEDI JUSQU'À 17 H.

*12 juin 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec.	Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-4101
CLIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy.	Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 10, rue Courcellette, Québec.	Tél.: 681-2302

• LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H
• SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE, FERMÉ JUSQU'AU 31 JUILLET

Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

BONNE FÊTE PAPA!



**LE DIMANCHE 19 JUIN
FÊTE DES PÈRES**
avec la participation d'artistes de Québec:
JEANNE DARMONT chanteuse-interprète
Au piano FRANCE HUOT

À VOLONTÉ 1995 1095
BRUNCH À 12h SPECTACLE À 13h
Informations supplémentaires sur le concert:
628-4776, Claude Richard

HITTON

20 ans de musique de qualité
réservations 647-2411

**SAC
SPALDING
CLASSIC
99.99**

BIEN JOUÉ PAPA!
CLUB GOLF DE L'ÉTANG et SPALDING
vous offre

**DRIVER
SPALDING**
Thunder heat Tige graphite
229.99

BALLES DE GOLF
BALLES TOP-FLITE Tour Z BALATA
31.99\$
BALLES SPALDING, Special Edition
18.99\$

SOULIERS DEXTER
(15 balles)
129.99\$
DRY-SPORTS 59.99\$
SUNTREE 79.99\$
NEWTON

1005, rue de l'Église, Ste-Foy 651-2499
7015, Des Mûres, Québec 628-8745
8525, boul. de la Rivière-Sud, Lévis 833-2022
1250, ave. du Golf, Val Bélar 845-2222

ENSEMBLE DE GOLF
SPALDING Executive EZ (homme et femme)
420.99\$
GRAPHITE 529.99\$
ACIER 420.99\$
SPALDING, Eclipse (homme et femme)
369.99\$
ACIER 369.99\$

CLUB GOLF DE L'ÉTANG inc.
(7 mois, 2 bois et 5 fers)
1100, Boulevard 5 300, Québec 628-8883
20, Tremblay, Ste-Béatrice-de-Laval 825-2509
Club de golf de Lévis
6100, de la Rivière-Sud, Lévis 837-8940

LES IDÉES-CADEAUX... AU MASCULIN

OFFREZ UN CERTIFICAT CADEAU



**LUNETTERIE CLUB VOUS OFFRE AUSSI LES
VERRES AU PRIX CLUB À PARTIR DE**

SIMPLE VISION 29\$ PRIX LA PAIRE	DOUBLE FOYER 59\$ PRIX LA PAIRE	PROGRESSIF (vision triple) 79\$ PRIX LA PAIRE	VERRES DE CONTACT 59\$ PRIX LA PAIRE
---	--	---	---

**Examens sur place
par des optométristes d'expérience.**
Prescriptions de l'extérieur acceptées.
909, Pierre-Bertrand
Autoroute de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand, direction sud
682-3656

"LA CHAISE DE PAPA!"

Confortable, réservée en tout temps...

CHAISE PAPASSAN
base de rotin et coussin de
première qualité
à partir de **199.95\$**

CHAISE SUSPENDUE
idéale pour le
patio ou le
boudoir
à partir de **299.95\$**

CHAISE PIVOTANTE
base et coussin
de très belle
qualité
à partir de **299.95\$**

LA MAISON DU ROTIN
2000
Le plus vaste
magasin de rotin
à Québec
**STATIONNEMENT
PLACE CARTIER**
(2 heures gratuites
avec achat)
740, BOUL. CHAREST EST (PLACE CARTIER) QUÉBEC 647-1997

Nous sommes le plus gros magasin de vélo
au Canada. Notre choix et nos prix sont
imbattables! Si vous trouvez moins cher,
nous vous remboursons la différence.
Côté service, **POLIQUEIN SPORTIF** ne vous
laisse jamais tomber!

CADENAS

En U avec attache. **17.99**

À câble **13.99**

Se monte sur tige de selle.
Câble plus gros que les
modèles annoncés par nos
concurrents.

CYCLOMÈTRES

Vetta C-10 (sans fil) **23.99**

Vetta C-300 **59.99**

Vetta C-15 **34.99**

Vetta ATC 8 fonctions **29.99**

Pour vos jeunes!
Vetta C-15 Junior **19.99**

POMPES

MT zéfal graph **26.99**

avec indicateur de pression
Zéfal mini **11.99**



CASQUES

Du jamais vu...

Louis Garneau LG-9 **49.99**

La structure révolutionnaire
MSB donne un casque plus
robuste, plus léger et mieux
aéré.

Poliquin pour adulte **24.99**

Poliquin pour enfant **19.99**

SELLES

Ultra confortable

Confort plus **24.99**

Couvre selle gel **14.99**

Remorque pour enfant

Charlot

Se pousse en 30 secondes et
se range facilement dans la
valise de l'auto. **359.99**

RÉTROVISEUR

RHODE GEAR **14.99**

RABAIS VACANCES



COUREUR DES BOIS

Notre fameux vélo de montagne équipé des composants STX
et d'un excellent cadre et fourche en Cr-Mo. Un vélo idéal
pour les mordus qui veulent passer de la ville à la forêt sans
grandir pour leur monture.

POUR LES ENFANTS

Le Leader 20" SIS, 5 vitesses **149\$**

Le leader 24" SIS, 15 vitesses **168\$**

POUR LES ADULTES

Le leader 26" SIS, 15 vitesses **189\$**

Le Leader hybride 18 vitesses **229\$**

Porte-vélo sur le toit #549

Prix suggéré 140\$ **94.99**

Porte-vélo arr. (2 vélos) #970

Prix suggéré 140\$ **94.99**

Porte-charge Thule pour
Plymouth Voyager ou
Dodge Caravan. **89.99**

Boîte Thule #250

Pour le toit **359\$**

POLIQUEIN sportif inc

909 boul. Pierre-Bertrand, Ville-Vanier **681-VÉLO**

VENTE GRAND BALAYAGE DU PRINTEMPS!

DU 9 AU 25 JUIN 1994

GROUPE DE COMPLETS
Cour.: 525\$ à 575\$

SUPER SPÉCIAL **299\$**

RABAIS DE 226\$ À 276\$

COMPLETS
Cour.: 725\$ à 795\$

SUPER SPÉCIAL **499\$**

RABAIS DE 226\$ À 296\$

ROBES DE CHAMBRE
Cour.: 100\$ à 135\$

SUPER SPÉCIAL 75\$ à 99\$

PANTALONS SPORT "COTON BROSSÉ"
NOR-AQUA-VERT-RAISIN-MARINE-MAÏS-KARO-BEIGE

Cour.: 65\$ à 90\$ **45\$ à 65\$**

GROUPE DE VESTONS SPORT
Cour.: 350\$ à 395\$

SUPER SPÉCIAL 199\$

RABAIS DE 151\$ À 196\$

Choix incomplet de quantités, couleurs et grandeurs. Réparations en sus

IMPERMÉABLES
Cour.: 145\$ à 195\$

SUPER SPÉCIAL **89\$**

RABAIS DE 56\$ À 106\$

CHAUSSURES
FLORSHHEIM - MAX HARRIS - REDA

Cour.: 75\$ à 160\$ **49\$ à 99\$**

SUPER SPÉCIAL **49\$ à 99\$**

BERMUDAS "PIERRE CARDIN"
Cour.: 45\$

SUPER SPÉCIAL **29.95\$**

JEAN-GUY BOLLARD
"MADE IN CANADA"

André Proulx 657, 3e Avenue, Limoulu (Québec) 529-8691 - 529-2414

Jacques Voyer

Pour un SPORTIF... DE PÈRE!



BICYCLETTE LEADER

18 vitesses (SIS),
roues alliage, cadre
Cromoly, béquille,
frein Cantilever

219.99\$

**Ensemble de
BÂTONS
DE GOLF**

7 morceaux
(2 bois, 5 fers)

129.99\$

**QUÉBEC
SPORTIF**
La première place!

710, Boulevard, Québec Tél.: 628-5252

Carrefour de la Capitale

Un papa collectionneur?

- CARTES SPORTIVES
- TIMBRES
- MONNAIES
- "COMICS" AMÉRICAINS
- ACCESSOIRES POUR LE COLLECTIONNEUR

TPM

BOUTIQUE TIMBRE-POSTE ET MONNAIE ENR.
Place Fleur de Lys 524-7894
552, boul. Hamel, Québec (près de la Baie, porte 10)

**Pas n'importe quoi
POUR PAPA
4 JOURS SEULEMENT
LES 16, 17, 18, 19 JUIN**

EXCLUSIF
CUVE PROFONDE
Chaleur égale
Cuisson à convection
Broil King

EXCLUSIF
BRIQUETTES DE CÉRAMIQUE
Diminue les retours de flamme
Chaleur égale
Broil King

EXCLUSIF
BRÛLEUR SUPER 8 "INFINITY"
Se monte partiellement au boîtier
Chaleur égale
Acier inoxydable épais
Broil King

EXCLUSIF
CONSTRUCTION ROBUSTE
Grande stabilité durable
Résiste à la corrosion
Broil King

Ouvrez les dimanches de 12h à 17h

POIRIER
675, des Rocailles, Québec 627-5042

**OBTENEZ GRATUITEMENT
VOTRE VIANDE
(4 personnes)
À L'ACHAT D'UN REGAL 1**

Une collaboration de Poirier et **LE BIPÉRIQUE**

299\$

— S'ASSEMBLE EN 15 MINUTES!
— 3 TABLETTES AMOVIBLES

Mise au point BBQ à domicile 39\$

Prenez un rendez-vous **627-5042**

Examen public des impacts environnementaux

Les verts fustigent le processus québécois d'évaluation

QUÉBEC — Une coalition de groupes environnementaux dénonce les politiques du gouvernement en matière d'examen public des impacts environnementaux, s'en prenant notamment à la loi 61 et aux nominations partiales de commissaires au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), qui minent la crédibilité de l'organisme.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

À l'occasion du Colloque international sur les évaluations d'impact, qui se tient présentement à Québec, les représentants de dix groupes environnementaux demandent aux deux principaux partis politiques d'énoncer clairement leurs positions et leurs intentions à ce sujet, à la veille du déclenchement des élections provinciales. « Avant qu'ils ne commencent à faire campagne, il faut rappeler aux partis politiques qu'il y a autre chose que la constitution et l'économie », déclare François Tanguay, porte-parole de Greenpeace, membre de la coalition.

La loi 61, qui régit l'évaluation des impacts environnementaux, adoptée en décembre 92 mais jamais mise en vigueur, continue de susciter une vive opposition dans les milieux écologistes, juridiques, syndicaux, profession-

nels et d'affaires, mais « pas toujours pour les mêmes raisons », mentionne Harvey Mead, président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature et porte-parole de la coalition.

Les écologistes, qui exigent des amendements à la loi avant qu'elle ne soit promulguée, lui reprochent notamment de diminuer les pouvoirs du ministère de l'Environnement, de réduire le rôle des citoyens et d'instaurer un pouvoir discrétionnaire au cabinet des ministres, permettant que des projets soient soustraits facilement à l'évaluation environnementale ou au processus d'audiences publiques.

La coalition réclame que « cette loi améliore le processus d'examen des impacts afin de le rendre universel, neutre, transparent et démocratique » et que « les partis s'engagent spécifiquement à modifier la procédure actuelle qui permet à la plupart des politiques et des grands projets d'échapper à l'évaluation environnementale ».

déclare M. Mead.

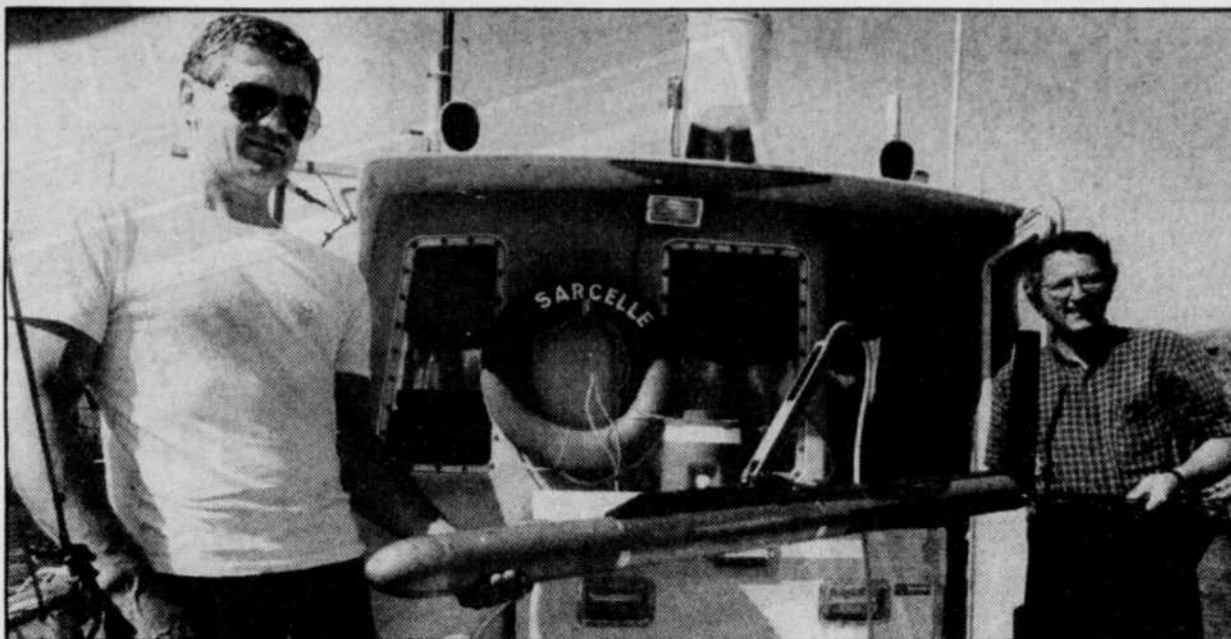
On demande aussi que cessent les nominations politiques au BAPE afin que le bureau retrouve sa crédibilité et que les rapports des commissions conservent leurs qualités d'objectivité, de pertinence, de neutralité et de transparence.

Depuis quelques mois, plusieurs proches du Parti libéral ont obtenu des postes clés au BAPE, et on estime que ces liens partisans sont incompatibles avec le rôle de l'organisme.

Le fonctionnement actuel du BAPE transforme les audiences publiques en « processus frustrant et méprisant pour ceux qui y participent », selon François Tanguay de Greenpeace. Souvent, le gouvernement ne tient pas compte

des recommandations du BAPE et minimise son rôle, comme ce fut le cas pour le projet de barrage sur la Sainte-Marguerite et pour Soligaz, alors que le gouvernement avait ouvertement critiqué le BAPE.

Un poisson d'acier aux yeux d'aigle



Luc Rodrigue, un plongeur de la SQ, et le professeur Jacques Locat de l'université Laval montrent le sonar à balayage latéral, cette torpille capable de repérer les objets au fond de l'eau.

SILLERY — La Sûreté du Québec et des chercheurs de l'université Laval possèdent désormais un « poisson d'acier » à la fine pointe de la technologie pour traquer les trésors marins comme des autos volées, des épaves de navires ou encore des cadavres.

par MARCO FORTIER
LE SOLEIL

Une équipe a repéré une dizaine de masses « suspectes » au fond du fleuve hier entre le Vieux-Port de Québec et la marina de Sillery.

« Probablement des carcasses d'autos. À chaque année, des individus viennent jeter des voitures volées au bout du quai », dit le caporal André Vallée, responsable de la section de plongée à la SQ de Québec.

LE SOLEIL a embarqué hier sur la Sarcelle, un petit bateau de Pêche et Océan Canada loué pour l'été à l'équipe du professeur Jacques Locat, un géologue de l'université Laval. Ce dernier a décroché une subvention de 160 000 \$ pour acquérir le « sonar à balayage latéral », un appareil plus performant que la moyenne.

Le « poisson d'acier », comme le nomment les habitués, est une attraction puisque au pays, on n'en retrouve qu'un seul à Québec, un à Rimouski, un à Montréal, un à Ottawa et un à Vancouver, selon les spécialistes.

L'appareil ressemble à une torpille d'un mètre de long et pèse environ 50 kilos. Deux hommes jettent le sonar à l'eau. L'appareil, relié au bateau par un gros fil jaune, transmet la « photo » du fond de l'eau à un écran couleur dans la cabine du pilote.

« Regardez, un pneu ! » Jacques Locat pointe une espèce de petit beigne qui se profile à l'écran à travers la masse noire du fond de l'eau.

Certains objets trop petits se forment mal à l'écran. Mais des épaves de navires ou d'avions apparaissent très nettement. L'épave du Nadine, ce bateau de recherche qui avait fait naufrage au large des îles de la Madeleine voilà quelques années, a été repérée grâce au sonar à balayage latéral, souligne le caporal Vallée.

Le professeur Locat compte utiliser l'appareil, qui appartient au département de géologie de l'université Laval, pour faire un portrait de l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Il entend aussi collaborer avec la SQ dans les recherches de voitures et autres épaves sous-marines.

Prostitution: deux fois plus de délits à Toronto qu'à Montréal

OTTAWA (PC) — Près du tiers de tous les délits de prostitution déclarés en 1992 au Canada l'ont été à Toronto. C'est environ deux fois plus qu'à Montréal ou Vancouver.

Mais un rapport rendu public mercredi par Statistique Canada signale que la proportion plus grande de délits torontois pourrait être due non pas à une plus forte prostitution mais à une application plus stricte de la loi.

La police canadienne a signalé près de 10 000 délits de prostitution en 1992, en vertu d'un article du Code criminel qui interdit toute sollicitation sur la place publique à des fins de prostitution.

30 % des délits de prostitution ont été signalés à Toronto, 16 % à Montréal, et 15 % à Vancouver.

L'application de la loi variait considérablement d'une ville à l'autre.

Venez faire un tour du côté de Main Street!

WordPerfect Corporation présente une gamme de logiciels remarquables et conviviaux, pour la maison ou le bureau.

Voici WordPerfect® Main Street™.

Que vous ayez besoin de programmes conviviaux pour votre bureau à domicile, vos besoins personnels ou les loisirs de vos enfants, sous Windows, DOS ou Mac, Main Street a ce qu'il vous faut!

Vous voulez améliorer l'aspect de vos présentations? Essayez WordPerfect® Clip Art pour le bureau. Pour organiser vos adresses et autres données personnelles, choisissez WordPerfect® InfoCentral. Un programme amusant pour les enfants? Essayez une des aventures de Wallobee Jack. Main Street ne manque pas de ressources et vous y trouverez de tout.

Les prix de Main Street, se situant entre 39 \$ et 199 \$, défient toute concurrence.

Par ailleurs, tous les produits ont la garantie d'être entièrement remboursés par WordPerfect Corporation, s'ils sont retournés dans les 90 jours suivant l'achat.

Alors n'hésitez plus! Venez faire un tour du côté de Main Street, chacun y trouvera son bonheur.

Pour de plus amples informations, appelez le 1 (800) 321-2318.

WordPerfect®
Main Street.™

Des logiciels pour tous.

WordPerfect Main Street est disponible, entre autres, chez les détaillants suivants:

AVENTURE

Click!

COMPUCENTRE

biz

MICRO BOUTIQUE

Le super centre de l'informatique

Works

ExpressFax+

Wallobee Jack

Clip Art

Grammatik

InfoCentral

Sarcelle

La Sûreté du Québec

Le BAPE favorable à la médiation environnementale

QUÉBEC — Le Québec doit de plus en plus se mettre à l'heure de la médiation environnementale pour jauger les projets, parce que cela minimise aussi bien les coûts que les affrontements.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est le message qu'a lancé mardi le Bureau des audiences publi-

ques sur l'environnement (BAPE) à l'occasion du congrès de l'Association internationale des études d'impact, qui se tient à Québec.

La réflexion est contenue dans le rapport d'un groupe de travail du BAPE dirigé par M. Pierre Re-

naud. Joint au téléphone, ce dernier prend soin de préciser au SOLEIL que « je n'abaisse pas l'idée des audiences publiques, parce que ce sont deux moyens (les audiences et la médiation) complémentaires ».

Selon M. Renaud, la médiation comporte l'avantage de ne pas braquer les parties. Alors que l'audience tourne à la séance contradictoire, la médiation amène les intéressés à trouver un terrain d'entente que le gouvernement pourra difficilement éviter par la suite.

M. Renaud souligne aussi que ce forum permet de réduire de moitié le temps pour faire le tour des dossiers.

En ces temps de coupes budgétaires à répétition, la médiation permet également de substantielles économies. Le coût moyen d'une audience publique oscille autour des 250 000 \$. C'est dix fois plus que pour les médiations qui ont été conduites « avec succès » par le BAPE, comme pour le prolongement de la côte du Passage, à Lévis, ce printemps.

M. Renaud insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une panacée.

Tous les projets ne peuvent faire l'objet de ce seul arbitrage.

Ainsi, les audiences sur le dossier hydroélectrique SM3 (sur la rivière Sainte-Marguerite, sur la Côte-Nord) auraient pu difficilement être évitées, même si elles ont coûté 1,3 million \$, en raison des deux visions opposées qui s'affrontaient.

Pour préparer son rapport, M. Renaud a rencontré près d'une vingtaine d'organismes ou d'experts. Sur le nombre, un seul est américain malgré le fait que la médiation soit un mécanisme bien connu aux États-Unis.

L'aide financière versée à 7200 élèves sera convertie en prêt

QUÉBEC (PC) — Le protecteur du citoyen s'inquiète du sort qui est réservé aux 7200 élèves du secteur professionnel secondaire dont l'aide financière destinée à couvrir leurs frais de résidence à l'extérieur sera convertie en prêt qu'ils devront rembourser.

Cette modification est contenue dans un projet de loi que le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon défend actuellement devant l'Assemblée nationale.

Dans une lettre transmise au ministre Chagnon, le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, prétend que cette modification « ne semble pas constituer une amélioration à la situation présente » de ces élèves.

Ces élèves du secondaire professionnel touchaient une allocation mensuelle de 225 \$ pour se loger lorsqu'ils étudiaient à l'extérieur de la localité où ils résident.

En vertu de la nouvelle loi, il ne s'agira plus d'une allocation gratuite, mais d'un prêt entrant dans le cadre du régime des prêts aux étudiants. Le montant sera donc remboursable. « Cette situation me laisse songeur », commente le protecteur.

Solde de la Fête des pères

Offrez-lui confort aux pieds pour l'été !

Sandales de cuir, souples et légères.
Tan ou bordeaux.
Pointures: 7 à 13 (pas de 1/2).
Prix courant: 29,95

Solde 19,99

Chaussures de coton lacées Bass.
Semelles de caoutchouc.
Blanc ou bleu délavé.
Pointures: 7 à 11, 12 et 13, largeur D.
8 à 11, 12 et 13, largeur EEE.
Prix courant: 59,95

Solde 39,99

Chaussures de marche lacées
en cuir de veau souple.
Fausse semelle en forme de cuvette.
Semelles de caoutchouc. Noir ou blanc cassé.
Pointures 7 à 11, 12, 13, 14 et 15, largeur D.
7 1/2 à 11, 12 et 13 largeur EEE.
Prix courant 79,95

Solde 59,99

Pointures 13 et plus,
prix courant 84,95
Solde 64,99

Fête des Pères
dimanche le 19 juin

Bovet

* Les pointures, largeurs et couleurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Place Ste-Foy
653-6255

Galeries de la Capitale
627-5730

SALON DU PAPA ACTIF

Aéroport de St-Jean-Chrysostome
C'est spectacul" AIR"

Tours d'hélicoptère
et vols d'initiation

834-4444

HÉLICENTRE
DU QUÉBEC INC.

École de pilotage ultra-léger
Location - vente - service

839-2842

Beauciel

Saut de démonstration
École de Parachutisme

16-17-18 juin 17h00 à 18h00

834-7272

ATMOSPHERA

AU

LENTRE-DESIGN
Place
LEBOURGNEUF

DU 10 AU 18 JUIN

VENEZ JOUER AU GOLF
avec

par T golf

688-4653

VISITEZ NOS EXPOSANTS

LENTRE-DESIGN
Place
LEBOURGNEUF

LE SOLEIL

cjrp 1060
LE CLUB DE L'ÉCRITURE

travaux
étudiants

GOLF
COURVILLE

CONCOURS

2 forfaits au Club de golf Courville incluant 11 départs
pour deux joueurs. Tirage le 18 juin à 13h30 à Place Lebourgneuf
VALEUR: 1320 \$

1 prix de 1,200 \$ et 1 prix de 500 \$ des "travaux étudiants"
bons pour des entretiens de terrains pour l'été 1994 et/ou des
travaux de peinture.
Coupons disponibles chez les marchands participants.
Déposez votre coupon à Place Lebourgneuf.
Tirage le 18 juin à 13h30 à Place Lebourgneuf.

Un seul coupon par enveloppe. Seul les fac-similés entièrement reproduits à la main seront acceptés. Les gagnants devront répondre à une question
d'habileté mathématique. Règlements disponibles au Centre Design Place Lebourgneuf, au quotidien Le Soleil et à CJRP.

CONCOURS: Salon du papa actif

Nom

Adresse

Ville

Tél. rés.

Tél. bur.

Question: Nommez le centre commercial où vous trouvez tout pour
la maison?

Réponse:

LIQUIDATION

de plus de 400 000 \$
de meubles et accessoires pour enfants.

- surplus d'inventaire
- balance du manufacturier
- échantillons de plancher
- fins de série

LIT SUPERPOSÉ
AMISCO



HAUT: 39 po.
BAS: 54 po.
Blanc
199\$
19186 À l'achat de 2 matelas

SIÈGE
D'AUTO
evenflo



49,95\$
203-103

PLUS DE 50 MODÈLES
D'AMEUBLEMENT
JUVÉNILE



LIT SUPERPOSÉ
EN "L"
AMISCO



Transformable 3 dans 1
Blanc seulement
277\$
19128 À l'achat de 2 matelas

CHAISE
HAUTE



39,95\$
349

LIT MATELOT

des Industries de la Rive-Sud



104\$
2350-080

POUSSETTE
PARAPLUIE



22,95\$
625 Fabriquée au Canada
Siège durable et confortable
Roues pivotantes à l'avant

TOUTES NOS POUSSETTES
ET CHAIRES HAUTES
PEREGO
À PRIX RÉDUITS



SIÈGE
D'APPOINT



24,95\$
39C-BRC

CHOIX INCOMPARABLE
DE COUCHETTES



(plus de 30 modèles en stock)
À PARTIR DE 149\$

MATELAS MOUSSE
39 po x 74 po



Pour lit simple
1,5 lb au pouce cube
Première qualité
99,95\$

ameublement
le petit PRINCE
inc.

LIT GIGOGNE S.R.
MELAMINE DE PREMIÈRE QUALITÉ



129\$

245, 71e Rue Est, Charlesbourg

(près de Henri-Bourassa)

628-3583

VISA-MASTERCARD-PLAN BUDGÉTAIRE
LE VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES
ET ACCESSOIRES POUR
ENFANTS ET ADOLESCENTS.
À PRIX D'AUBAINE

PREMIER ARRIVÉ.
PREMIER SERVI. LES
QUANTITÉS SONT
LIMITÉES SUR
MARCHANDISE EN
LIQUIDATION.
AUCUN PRIX DONNÉ
PAR TÉLÉPHONE.



Claude Dubois lançait hier « Mémoire d'adolescent ». « On dit que c'est mon 30^e disque, mais je crois que l'ordre du 19 ou 20 serait plus réaliste, explique-t-il. J'ai fait plusieurs compilations. »

Arrêté au volant le 20 mai

«Un petit scandale de chiens écrasés», affirme Claude Dubois

QUÉBEC — Claude Dubois lançait hier à Québec son plus récent disque, *Mémoire d'adolescent*. Visiblement lassé, il a tout de même répondu avec grâce aux questions sur son arrestation, le 20 mai, pour vitesse excessive et facultés affaiblies au volant.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

Le chanteur de 47 ans est lapidaire : « C'est une tache sur le lancement, mais le lancement entoure la tache et non le contraire ! » Il s'étonne encore que la nouvelle ait été diffusée le jour même du lancement de son dernier-né. « C'était lourd et malhonnête d'attendre cette journée-là », ajoute-t-il.

Claude Dubois est conscient que tout le monde s'est déjà fait sa petite idée sur cet événement, c'est pourquoi il refuse de faire des déclarations officielles. « C'est une erreur de la part des gens qui ont voulu me nuire parce que c'est trop flagrant qu'ils l'ont fait dans ce but-là, croit-il cependant. Cette fois, la récupération ne marchera pas ! Ils pensaient gagner, mais ils vont perdre. »

Un sourire flotte en permanen-

ce sur son visage, même s'il aimerait bien changer de sujet. L'amertume est là, au détour d'une réplique. « Il y a des gens qui donnent des informations dans le but d'économiser des sous pour des campagnes de sensibilisation sur certains problèmes sociaux », dit-il ironiquement.

Lui qui raconte qu'il essaie de devenir sage, il a peut-être manqué un peu son coup... « Il ne faut pas prendre ça au premier degré, lance-t-il en riant. De toute façon, même si j'essayais de faire croire aux gens que je me suis tranquillisé, ils ne me croieraient pas », ajoute-t-il, l'oeil moqueur.

C'est extérieurement, affirme-t-il, qu'il a l'air moins délinquant. Pour le reste, Claude Dubois est toujours Claude Dubois. « Il y a quand même une différence entre

être dingue et fou et être un peu délinquant, il y a des extrêmes qu'il ne faut pas dépasser », constate-t-il.

Mais le chanteur a envie de parler de ce qui le touche et le préoccupe, donc de son disque. A-t-il peur que tout ceci nuise à son lancement en bout de ligne ? « J'espère que les gens ne se laisseront pas influencer par un petit scandale de chiens écrasés », tranche-t-il fermement.

L'entourage de Mulroney a fait des pressions sur Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Des membres de l'entourage du premier ministre ont à plusieurs reprises tenté d'intervenir dans la programmation des émissions de nouvelles de la société d'État, pendant les années Mulroney, a affirmé hier le président du conseil d'administration Patrick Watson.

« Il y a eu des coups de fil, on

tentait de s'ingérer dans le processus de programmation », a-t-il dé-

claré en entrevue.

M. Watson a annoncé cette semaine qu'il quitterait Radio-Canada à la fin du mois de juin pour retourner à sa carrière d'auteur et de producteur de documentaires.

Les appels téléphoniques, jusqu'à six pendant ses années à la vice-présidence, sous les conservateurs de Brian Mulroney, ont été plus fréquents à l'automne 1992, au moment du vote sur l'Accord constitutionnel de Charlottetown.

« Cela s'est produit pendant toute la période, mais c'est devenu assez intensif autour du référendum et peu après. »

L'accord, une des grandes initiatives du gouvernement Mulroney, a été défait massivement.

La Société Radio-Canada, qui est financée par le gouvernement fédéral, a toujours fonctionné en toute indépendance du gouvernement, pour protéger la liberté et l'intégrité de ses journalistes.

Les appels, qui portaient souvent sur les bulletins de nouvelles ou les émissions d'actualité, allaient « des protestations indignées aux invitations subtiles à peut-être faire les choses d'une certaine façon », a poursuivi M. Watson.

« C'était des gens très proches du Bureau du premier ministre. Ce n'est pas absolument sans précédent dans l'histoire de Radio-Canada. Mais ils étaient un peu plus diligents que ce à quoi la société était habituée. »

M. Watson a ajouté que les appels lui étaient directement destinés, ainsi qu'à l'ex-président Gérard Veilleux.

Toutes les tentatives d'ingérence ont été fermement repoussées, a assuré M. Watson.

Il n'a pas voulu en discuter plus longtemps, affirmant qu'il comptait écrire un jour sur le sujet.

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS :
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable!

Comment fonctionne le service AMIGO ? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions faciles à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.



Commandez avant
le 31 juillet 1994
et courez la chance
de gagner l'utilisation
d'une Jaguar XJS.
Demandez les détails
lors de votre appel.



29,95 \$
PAR MOIS :
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où ! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où ! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais !

Comment payer le service AMIGO ? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit.

Comment commander le service AMIGO ? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Où rendez-vous à l'un de ces magasins :

la Baie
MultiTech

EATON

Radio Shack

CANADIAN
TIRE

ADVENTURE
ELECTRONIQUE

GRANADA

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP
ENTRÉE DE L'ÉLECTRONIQUE

silencieux
Speedy
freins

GE

CANTEL
Centres de communications

Les juges pourront compléter leur mandat

OTTAWA (PC) — Les juges pourront continuer à présider un procès même s'ils sont nommés à un autre tribunal.

C'est l'une de 100 modifications apportées, hier, au Code pénal, par le ministre de la Justice Allan Rock.

« Ces modifications visent à moderniser la loi et à améliorer l'administration de la justice de façon à répondre aux besoins de la société et à tenir compte de nouvelles technologies », a déclaré le ministre.

En vertu des changements proposés, les juges n'auront pas à interrompre un procès lorsqu'ils acceptent une mutation à un autre tribunal. Ils pourront présider le procès en cours du début jusqu'à la fin.

De plus, si pour une raison ou une autre, le juge ne peut siéger et doit interrompre temporairement le procès, il pourra y revenir sans avoir à reprendre toute l'affaire depuis le début.

Ces mesures visent à éviter l'avortement de procès en cours lorsqu'un juge est muté à un autre tribunal.

Le ministre Rock avait promis d'y voir à la suite du meurtre de la petite Sarah Dutil, 11 ans, de Ville LaSalle. Son présumé meurtrier, Timothy Dale John Cobb, accusé d'un autre meurtre, avait été libéré lorsque son procès avait avorté.

La Régie régionale de la santé de l'Estrie examine l'hypothèse

La fermeture d'un hôpital à Sherbrooke n'est pas exclue

QUÉBEC — Tout comme la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard, la Régie régionale de la santé de l'Estrie n'exclut pas la possibilité de la fermeture d'un des cinq centres hospitaliers de Sherbrooke et de maintenir le même niveau de services à la population.

textes de PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

La Régie régionale de l'Estrie vient de confier un mandat à la firme de consultants CGO de revoir les services donnés par le centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le centre Saint-Vincent-de-Paul, l'Hôtel-Dieu, le cen-

tre hospitalier d'Youville et le Sherbrooke Hospital et de présenter des hypothèses en vue d'une réorganisation des services de santé.

« Pour nous, il n'est pas question de fermeture pour le moment. Nous allons faire des études et mesurer l'impact des hypothèses qui seront proposées. Il n'y a au-



Mme Lucienne ROBILLARD

cune hypothèse qui a été retenue de façon définitive », a assuré, hier, au SOLEIL, le directeur général de la Régie régionale, M. Jean-Pierre Duplantie.

Est-ce que l'hypothèse de la fermeture d'un centre hospitalier est écartée dès le départ ? « On n'a pas dit à CGO de ne pas tenir compte de cette hypothèse-là », a-t-il affirmé. « On souhaite préserver le mandat du centre hospitalier universitaire », a-t-il toutefois mentionné. La firme doit présenter son rapport avant la fin d'octobre.

La semaine dernière, la présidente du Conseil du Trésor, Mme Monique Gagnon-Tremblay, s'est opposée à l'idée de fermer un centre hospitalier comme solution aux importantes compressions budgétaires imposées dans le secteur de la santé par son même ministre alors que sa collègue Lucienne Robillard n'a pas fermé la porte à une telle possibilité. Mme Gagnon-Tremblay représente la circonscription de Saint-François en Estrie à l'Assemblée nationale.

Autres solutions
Cette année, le gouvernement Johnson a imposé des compressions de 200 millions \$ au réseau de la santé et des services sociaux. D'autres compressions de 550 millions \$ sont déjà prévues durant les deux prochaines années.

M. Duplantie a indiqué que si les hôpitaux de la capitale de l'Estrie réduisaient la durée moyenne de séjour en centre hospitalier au même niveau qu'en Ontario, une telle mesure permettrait de diminuer de 200 le nombre de lits nécessaires dans ces mêmes centres. « Et si on tient compte des objectifs de l'Ontario pour l'an 2000, l'économie de lits sera encore plus grande », a-t-il avancé.

Pour préparer leurs recommandations, les consultants de la

firme CGO consulteront un comité formé par les présidents des conseils d'administration, les directeurs généraux et les représentants des médecins des hôpitaux concernés, deux représentants de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et de trois autres personnes dont un représentant du milieu anglophone. Le président du comité est un homme d'affaires, M. André l'Espérance, qui a participé à des fusions d'entreprises.

Michel Clair suggère de fusionner les conseils d'administration

QUÉBEC — « Si le gouvernement décrétait la fermeture d'un hôpital, je ne crois pas que la population comprendrait. »

Selon Michel Clair, ex-président du Conseil du Trésor sous un gouvernement péquiste et aujourd'hui directeur général de la Confédération des centres d'hébergement (autrefois les centres d'accueil) et de réadaptation, la fermeture d'un centre hospitalier est « extrêmement difficile politiquement ».

« Je ne pense pas que le gouvernement soit capable de le faire », a-t-il commenté, hier, au SOLEIL, en marge du premier congrès que son organisme tient à Québec ces jours-ci.

Il n'en partage pas moins l'opinion de la directrice générale de la Fédération des CLSC, Mme Jeanne d'Arc Vaillant, pour qui il y a trop d'hôpitaux au Québec. « À Montréal, plusieurs disent que l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc devrait être fermé », a-t-il donné en exemple.

Même si le Parti québécois est élu aux prochaines élections, M. Clair ne croit pas que l'ampleur des compressions budgétaires demandée au réseau de la santé et des services sociaux soit diminuée en raison de l'état des finances publiques. « Que ce soit un gouvernement libéral ou du Parti québécois, la réalité budgétaire va demeurer la même », a-t-il affirmé.

Pour réaliser des économies, le groupe qu'il représente entend inviter la ministre Lucienne Robillard à fusionner des conseils d'administration d'hôpitaux, une mesure qui a été appliquée dans les centres-jeunesse et les centres d'hébergement de soins de longue durée et qui a permis, selon M. Clair, des économies appréciables sans toucher aux services.

« Il faut éliminer la compétition entre les hôpitaux et favoriser leur complémentarité. Une façon, c'est de regrouper des conseils d'administration comme nous l'avons fait », a-t-il avancé. Une telle mesure permet de diminuer le nombre de cadres et de faire des économies d'échelle, a-t-il soutenu. Au Nouveau-Brunswick, la gestion des 42 hôpitaux est

contrôlée par neuf conseils d'administration.

« Il y a des avantages à regrouper des hôpitaux qui ont un faible volume d'activités. S'il y avait un conseil d'administration unifié, est-ce qu'on garderait tous les services d'urgence ouverts la nuit ? » a-t-il demandé. M. Clair se refuse à jeter le blâme sur les dirigeants d'hôpitaux, disant comprendre leur rôle dans le contexte actuel de travailler à assurer la pérennité de leur établissement.

Ces fusions de conseil d'administration pourraient conduire à des regroupements de services médicaux dans certains hôpitaux et à un changement de vocation d'autres établissements mais sans réduire les services, a-t-il poursuivi.

S'il y a une fermeture, ce qu'il n'écartera pas, la décision va venir du conseil d'administration sans qu'il y ait des mises à pied et des coupures de services, a-t-il ajouté.

Centres d'emploi du Canada pour étudiants

Place Laurier 659-4587	Complexe de la Place Jacques-Cartier 525-1101	Place Tanguay 833-4019
Place Lebourgneuf 622-8245	Carrefour Beauport 660-6660	Les Promenades du Sud 834-0655
Montmagny 248-4842		Donnacona 285-3301

EMBAUCHEZ DES ÉTUDIANTS

Canada

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Propriétaires de maisons et locataires, vous déménagez ?
Vous avez des travaux domestiques estivaux à effectuer ?

Stores de TOUT GENRE
VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

OUVERT LE DIMANCHE!

Direct AU Public

à VANIER!

Maintenant le PLUS GRAND FABRICANT de stores au PAYS, le Marché du Store vous offre tout ce que vous cherchez : le plus grand choix et la meilleure qualité AU PRIX DU MANUFACTURIER!

TOUS NOS PRODUITS SONT GARANTIS à 100%

COMMANDES PRÊTES en 24 HEURES...ou moins!

PROFITEZ DU PLUS GRAND CHOIX DE STORES AU PAYS...

15,000

STYLES et COULEURS!

À TOUS LES JOURS, vous ne payez

PAS DE TAXE!

EN PLUS...

Succursale no. 18
OUVERT AU PUBLIC
sur le boul.

Wilfrid-Hamel

EXEMPLE DE NOS BAS PRIX A TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" 1^{re} QUALITÉ!

Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20 x	2 ⁷⁵	5 ⁹⁹	40 x	6 ⁴⁹	10 ⁷⁵
22 x	2 ⁹⁹	6 ¹⁹	44 x	6 ⁹⁹	10 ⁹⁹
24 x	2 ⁶⁹	6 ²⁵	48 x	7 ⁷⁵	11 ²⁵
26 x	2 ⁹⁹	6 ⁶⁹	54 x	8 ⁹⁹	12 ⁹⁹
27 x	4 ²⁵	6 ⁷⁵	60 x	9 ⁷⁵	13 ⁷⁵
30 x	3 ⁹⁹	7 ²⁵	64 x	11 ⁹⁹	14 ⁹⁹
33 x	5 ⁴⁹	7 ⁹⁹	72 x	12 ⁴⁹	17 ⁹⁹
36 x	5 ⁴⁹	8 ²⁵	porte patio 78" x 84"		28 ⁹⁹

• Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec

265, boul. Wilfrid Hamel à Vanier (Angle rue Du Pont Scott, directement en face de l'hôpital Christ-Roi)

687-0053

LE MARCHÉ DU STORE

• VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • Paiement Direct Interac • Chèques acceptés •



OUVERT

Lundi au mercredi: 9-18h
Jeudi, vendredi: 9-21h
Samedi: 9-17h
Dimanche: 12-17h

4 000 CAMELOTS

pour un bon service!

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Le tribunal lui accorde une absolution inconditionnelle À 84 ans, il reconnaît avoir tripoté deux dames de son âge

QUÉBEC — La valeur n'attend pas le nombre des années... mais elle n'est pas la seule. Cet octogénaire de 84 ans bien sonnés l'a illustré avec éloquence en plaidant coupable à des accusations d'agressions sexuelles sur deux dames de 88 et 83 ans habitant le même centre d'accueil que lui.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Jean-François Dionne s'est toutefois montré bon prince avec l'homme aux mains baladeuses en lui accordant une absolution inconditionnelle. Il a toutefois refusé à son avocat, Me Lawrence Corriveau, l'ordonnance de non publication qu'il réclamait quant à l'identité de M. Jean Robert, de Québec.

Disant bien connaître le centre

d'accueil en question, le juge Dionne a dit comprendre l'intérêt manifesté par l'accusé, mais lui a souligné qu'il ne pouvait aller jusqu'à l'attentat : « Je sais qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes, à cet endroit. Parfois, l'occasion et l'herbe étant ce qu'elles sont, ça pourrait être intéressant pour vous, je comprends ça, mais ça ne vous donne pas le droit de faire des attentats. »

Essentiellement, a rapporté la

procureure de la Couronne, Me Rachel Boivin, l'octogénaire a touché les seins des deux dames. Dans un cas, il s'est rendu dans la chambre d'une colocataire et, devant sa résistance, il l'a giflée.

« C'est un incident banal, une petite affaire qui a été amplifiée énormément, a expliqué l'accusé au juge. J'allais souvent chez elle, je l'embrassais et je la prenais par la taille. Elle m'embrassait et je ne suis jamais allé plus bas... J'ai été provoqué mais, cette fois-là, elle a refusé. Pourtant, elle a eu quatre maris... »

Considérant que l'octogénaire a dû quitter le centre d'accueil, ce qui lui a imposé des dépenses de 3000 \$, a-t-il dit, le juge Dionne lui

a accordé l'absolution inconditionnelle à la suggestion des deux parties.

« À votre âge canonique, a dit le juge à l'accusé, vous vous êtes comporté comme un bon citoyen pendant tout ce siècle. Je crois que cette dame vous a déjà fait certaines avances ou que vous les avez interprétées comme telles, mais vous n'aviez pas le droit de faire ça. Quant à la seconde accusation, j'estime qu'il s'agit d'une tentative de harcèlement qui a mal tourné. »

Dans ce second cas, a expliqué la procureure de la Couronne, l'accusé a « appuyé sa main » sur les seins de la dame tout en ayant des livres à la main.

Les coroners veulent dégraisser la machine

MONTREAL (d'après PC) — Après avoir jonglé avec l'idée de démissionner en bloc, les coroners du Québec ont récemment décidé de refuser dorénavant d'appliquer les directives qui limitent l'ampleur de leurs enquêtes en plus d'inviter la population à leur signaler tous les cas de morts suspectes afin qu'une enquête soit ouverte.

« Nous ne voulons pas faire notre travail à moitié, au quart, au tiers. Nous voulons le faire au complet. Nous allons donner un dernier coup. Si ça ne marche pas nous démissionnerons en bloc », a averti le président de l'Association des coroners du Québec (ACQ) Marc-André Bouliane, dans une entrevue à la Presse canadienne.

C'est ce qu'ont décidé à l'unanimité les 57 coroners (sur les 85 actifs) qui ont participé au congrès de l'ACQ tenu les 3, 4 et 5 juin, a indiqué Me Bouliane.

La grogne des coroners, a expliqué le président de l'association, n'est pas nouvelle. Le mécontentement est là depuis deux ou trois ans. La décision du ministère de la Sécurité publique d'imposer une autre compression budgétaire de 450 000 \$ est venue jeter de l'huile sur le feu. Pas tellement par l'ampleur des restrictions mais par la façon de les appliquer envisagée par le coroner en chef Pierre Morin, a-t-il dit.

Le coroner Bouliane estime à 900 000 \$ sur un budget annuel de 6,4 millions \$ la somme consacrée au service à la popu-

lation, soit l'équivalent de 14 à 15 %.

« Le but de cette loi est de savoir comment les gens meurent et seulement un faible pourcentage du budget y est consacré », a fait valoir Me Bouliane.

En outre, comme l'ACQ considère que les dirigeants du bureau du coroner ne sont pas en mesure de corriger efficacement la situation pour respecter les compressions budgétaires, un plan de redressement sera préparé par l'association et présenté au ministre de la Sécurité publique d'ici la fin juillet ou le début d'août.

Me Bouliane a déjà une très bonne idée de ce qu'il contiendra. Les deux pôles majeurs seront une réduction du personnel et une réorientation des services.

« Le nombre de cadres a augmenté au cours des deux dernières années. Cinq personnes s'occupent du service à la clientèle, dont la distribution des rapports du coroner. Précédemment, le coroner faisait ça lui-même, nous allons recommencer. Nous allons travailler davantage mais nous allons dégraisser la machine », a-t-il ajouté.

CE SONT LES SOLDES QUE TOUT QUÉBEC ATTEND.



DE
30 à 50 %
DE RÉBAIS
ET
DAVANTAGE!

Nos célèbres **Soldes semi-annuels** sont en cours! Venez nous voir pour des économies spectaculaires dans presque toutes les sections du magasin. Vous économiserez de **30 à 50 % et plus** sur une sélection de vêtements et d'accessoires pour hommes et pour femmes. Ne laissez pas passer cette occasion de profiter de réductions sensationnelles sur les plus beaux articles de mode de la ville!

POUR FEMMES

Vêtements de sport • Tailleurs • Manteaux • Robes

Collections Salon • Vêtements de soirée

Accessoires, y compris :

Sacs à main • Ceintures • Bijoux • Petits articles en cuir • Écharpes

Bas • Gants • Accessoires pour les cheveux • Chaussures

POUR HOMMES

Vêtements de sport • Chemises, cravates et accessoires • Vêtements de confection

Collections couture • Manteaux de printemps/été

Marchandise sélectionnée seulement

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30, les jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de midi à 17 h.

En Bref

■ Coupable du meurtre de Lucie Turmel

CALGARY (CP) — La preuve fournie par l'A.D.N. démontre clairement que le meurtre « brutal... horrible » de la Lévisienne Lucie Turmel a été l'oeuvre de Ryan Jason Love, 22 ans, de Duncan, C.-B., a statué un juge de Calgary, hier. Mlle Turmel qui occupait un emploi de chauffeur de taxi à Banff, en Alberta, a été poignardée 17 fois et son corps abandonné dans une rue de cette ville des Rocheuses le 17 mai 1990. On lui avait volé 150 \$. Love connaîtra sa sentence aujourd'hui.

■ Saisie de stupéfiants

BEAUPORT — Des perquisitions effectuées dans trois résidences de Beauport, en début de soirée, mardi, ont permis à l'escouade du crime organisée de la SQ de mettre la main sur 550 g de haschisch, d'une valeur de 9000 \$, de bouteilles d'alcool de contrebande et de la marchandise volée. Les descentes ont été faites dans deux maisons du boulevard Raymond et dans la rue Vachon. Quatre personnes ont comparu en cour hier relativement à cette affaire : Carol Latouche, 48 ans, son fils Carl, 20 ans, Simon Bédard, 30 ans, et Tony Garneau, 20 ans.

■ Fugueurs retrouvés

QUÉBEC — La sûreté municipale de Québec a dépêché une quinzaine d'agents, mardi soir, à la place d'Youville, afin de retracer des fugueurs parmi les nombreux adolescents qui fréquentent cet endroit jour et nuit. De nombreux parents de la région de Québec et d'ailleurs en province avaient contacté la police de Québec pour leur signaler que leurs adolescents en fugue pouvaient se trouver à cet endroit. Finalement, seulement deux jeunes ont été retracés par les agents. Le porte-parole de la police de Québec, Jean Minguy, a indiqué qu'il y aura d'autres opérations similaires durant l'été.

■ Écrasé sous son tracteur

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (PC) — Un agriculteur a perdu la vie hier dans un accident de ferme survenu à La Conception, une municipalité située à trentaine de kilomètres au nord-ouest de Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Hautes-Laurentides. M. Roger Lacasse, 58 ans, a fait une chute de son tracteur et a été écrasé sous les roues de la remorque qu'il tirait.

■ Pratiques commerciales douteuses

QUÉBEC — Selon Bell Canada, certains vendeurs d'interurbain en concurrence avec elle utilisent des « techniques de commercialisation douteuses », frôlant même l'« imposture », afin d'attirer de nouveaux clients. Par la sollicitation téléphonique ou le porte-à-porte, « ils s'ingénient à entretenir la confusion quant à leur identité ou à celle de leur entreprise. Par exemple, ils prétendent avoir des liens étroits avec Bell soit en tant que partenaires, soit en tant qu'employés de pseudo-filiales. » Ces individus déclarent effectuer un sondage pour le compte de Bell afin d'obtenir des renseignements personnels tels que la valeur mensuelle des interurbains effectués par les consommateurs. Afin de dissiper toute confusion, Bell précise qu'elle n'utilise jamais la technique de sollicitation porte-à-porte pour offrir ses services interurbains.

■ Agression

QUÉBEC — La police de Québec enquête sur le cas d'une femme d'environ 30 ans retrouvée en état de choc et le visage ensanglanté par des ouvriers, lundi matin, dans le sous-sol d'un édifice en construction situé au 1100, rue Cadillac, à Québec. Les ouvriers ont immédiatement appelé les policiers qui ont conduit la victime à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle n'avait pas de papiers sur elle et n'était pas en mesure de déclarer son identité ou son lieu de résidence. La dame avait une fracture au nez, deux aux joues, deux autour des orbites des yeux et une à la tempe. Elle a subi une intervention chirurgicale lundi et reste dans un état semi-comateux. Sa vie n'est pas en danger. Les policiers n'écartent pas l'hypothèse qu'elle ait pu être victime d'une agression sexuelle. Ils poursuivent leur enquête, mais comme la dame ne peut témoigner et qu'il n'y a pas de témoin, les pistes sont minces. Ils ont lancé des avis dans diverses réserves, la femme semblant être d'origine amérindienne.

■ Perte totale

JOLY — Une maison unifamiliale sise au 441, rang 3, à Joly, dans Lotbinière, et propriété de Bruno Sévigny, a été rasée par les flammes, peu après 15 h lundi. Le feu a pris naissance dans la chambre des parents où un enfant aurait joué avec un briquet. La maison est une perte totale. Personne n'a été blessé.

■ Incendie d'une grange-étable

FORTIERVILLE — Une grange abritant des vaches laitières a été détruite par le feu, hier, dans le rang Saint-Antoine à Fortierville, dans Lotbinière. Le propriétaire de la ferme a eu le temps de sortir des animaux avant l'arrivée des pompiers mais plusieurs bêtes ont péri. Personne n'a été blessé. L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec.

«Cusson a paniqué et ouvert le feu», dit la poursuite

QUÉBEC — Le policier Mario Cusson n'a pas eu le temps de faire tout ce qu'il dit avoir fait. Il s'est tout simplement amené sur le coin de la bâtisse, a vu un homme avec une arme, a paniqué, et a immédiatement ouvert le feu.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Telle est la thèse qu'a soutenue, hier, l'avocat Pierre Gourdeau lors de sa plaidoirie en poursuite devant le comité de déontologie policière. Cette position a été énergiquement contestée en défense par l'avocat du policier de la ville de Québec, Me Robert Deblois, qui a plutôt plaidé que son confrère ne s'était pas déchargé de son fardeau de preuve, et que celle-ci ne reposait que sur des conjectures.

Le policier Cusson comparait devant le comité qui doit déterminer s'il a été négligent dans l'utilisation de son arme à feu. Dans la nuit du 8 août 1991, il a abattu par erreur le propriétaire d'un dépanneur de Neuchâtel, M. Laurent Tremblay.

Selon la poursuite, sa reconstitution vidéo démontre qu'il est impossible que les agents Cusson et Minville aient fait tout ce qu'ils ont dit avoir fait dans les 26 secondes s'étant écoulées entre le

signallement de leur arrivée sur les lieux et l'appel demandant une ambulance.

Me Gourdeau a tenté de faire voir au comité, par une autre bande vidéo minutée, sa vision de ce qui s'était réellement passé, mais l'objection de son confrère a été maintenue et il a dû s'expliquer verbalement.

Selon lui, le constable Cusson n'a jamais lancé à Tremblay: «Police, lâche ça». «Le policier croyait que tout était beau, il est arrivé sur le coin de la bâtisse a vu une arme, a paniqué et a tiré.»

Il a soutenu que le fait que la balle qui a tué Tremblay soit entrée par l'épaule et se soit arrêtée sous le derme au bas du dos, démontre que celui-ci n'avait pas eu le temps de se relever et d'épauler (comme Cusson l'a prétendu) et qu'il avait plutôt été abattu en position accroupie.

«Les policiers Minville et Cusson ont tenté de jouer le livre de conduite dans leurs témoignages,

mais malheureusement pour eux, ils en ont trop mis, ça déborde dans le temps, (au moins 49 secondes auraient été nécessaires)», a dit Me Gourdeau.

Il a ensuite tenté de discréditer la reconstitution vidéo de la défense qui a, elle, réussi à faire entrer les événements dans la période contestée.

En défense

En réplique Me Robert Deblois s'est à son tour attaqué à la version vidéo de la poursuite «où on a l'air de faire n'importe quoi sauf courir après des voleurs».

Il a longuement insisté sur la perception qu'avait Cusson des événements: «Il se dirige d'un bon pas. Il a un individu qui est

habillé comme un voleur, il se tient accroupi près des fenêtres, comme un voleur, il est armé, comme un voleur, et quand l'homme se retourne en le pointant, pour lui, c'est un voleur».

Le procureur a aussi fait valoir que la preuve révélait que Laurent Tremblay avait décidé de s'armer suite à une série de vols. «M. Tremblay a probablement enten-

du l'ordre de désarmer, mais n'a pas compris, pour lui c'est un voleur qui venait de parler. Il était gauché et a fait le mauvais geste en se relevant».

Enfin, il a rappelé le témoignage des des experts en intervention Pierre Rémillard et Pierre Mathieu, qui la veille, avaient conclu que le policier était justifié d'ouvrir le feu.

Onze institutions ont falsifié des données sur des patients ayant le cancer du sein

WASHINGTON (PC) — Au moins 11 institutions ont falsifié des renseignements, ont inscrit des patients de façon erronée ou ont déplacé des informations importantes dans le cadre d'un vaste projet de recherche sur le cancer du sein, ont révélé hier des responsables de ce projet devant le Congrès des États-Unis, à Washington.

Un nouvel examen des documents provenant de 120 des 500 institutions ayant pris part au projet National Surgical Adjuvant Breast and Bowel a permis de mettre à jour ce qu'un responsable a qualifié de «sérieux problèmes» à

deux institutions hospitalières de Montréal, autant à Pittsburgh, deux également en Californie, deux à La Nouvelle-Orléans, un à Chicago et un dernier à New York.

L'hôpital Saint-Luc et l'hôpital St. Mary's sont les deux établisse-

ments montréalais mis en cause.

Les documents des 380 autres hôpitaux font encore l'objet d'examen poussés, ont indiqué les responsables devant le Congrès. Leur témoignage sur le projet de recherche de 9 millions \$ US survenait lors d'une audience devant un sous-comité de la Chambre des représentants.

Le Dr Bernard Fisher, directeur jusqu'en mars du projet dirigé à partir de l'Université de Pittsburgh depuis 27 ans, a livré son

premier témoignage. Il a endossé la responsabilité de ce qu'il a appelé des «erreurs administratives».

M. Fisher a été relevé de ses fonctions après qu'il eut été découvert que des chercheurs de Saint-Luc et de St. Mary's faussaient des données.

La falsification de renseignements, commise depuis les années 80 à Saint-Luc, était connue des dirigeants du projet et des responsables de l'Institut national du cancer.



Attendez-vous à plus

STORES VÉNITIENS, VERTICAUX ET À MICRO LAMELLES SEARS 1^{ER} CHOIX^{MD} PAR HUNTER DOUGLAS

RABAIS 50%

Avec ces rabais, vous voudrez profiter de l'occasion pour redécorer vos fenêtres. Choix parmi un vaste choix de couleurs et de motifs.

Rabais 35% sur stores Duette. Bien qu'ils soient translucides, leur confection plissée en nid d'abeille leur permet d'économiser l'énergie. Couleurs variées.

Rabais 35% sur tous les voilages sur commande. Disponibles en toile, voile, uni, fantaisie et autres. Tous les voilages ont des plis triples.

PARURES DE FENÊTRES ET ACCESSOIRES DE SEARS
RECORD DE VENTES AU CANADA
D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité.



Prix de rédame en vigueur jusqu'au mercredi 22 juin 1994, dans la limite des stocks disponibles

Utilisez votre carte Sears et ne payez rien avant novembre 1994

L'offre de paiement différé s'applique aux stores vénitiens, verticaux et à micro lamelles, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Cette offre se termine mercredi le 22 juin 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Chicoutimi: 549-8240, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



FAUBOURG SIGNATURE

NOS RABAIS ONT LA VIE COURTE...

Jusqu'à **50%**

de rabais sur
marchandise printemps-été
(sauf les nouveautés)

Sélection d'accessoires
jusqu'à 200\$ pour
24^{95\$}

Place Ste-Foy 657-6696

Anglais langue seconde pour adultes été 1994

Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.

Choix de session

3-8 juillet
10-15 juillet
17-22 juillet

• cours dynamique niveau débutant, intermédiaire, avancé
• activités en anglais en soirée
• magnifique campus au cœur de l'Estrie
• résidences modernes

AUSSI: PROGRAMME POUR JEUNES 14-17 ANS

Champlain Regional College
Lennoxville (Québec) J1M2A1

Tél.: (819) 564-3684
Sans frais: 1-800-561-8321
Télécopieur: (819) 564-5171



FERMETURE

LUNDI 27 JUIN

FAUBOURG SIGNATURE

des Promenades du Vieux-Québec uniquement

LIQUIDATION DES STOCKS jusqu'à 70% DE RABAIS

Promenades du Vieux-Québec, 692-6051

ÉDITORIAL

Le statu quo qui bouge...

Le statu quo bouge, a lancé M. Daniel Johnson lors de son entrevue au SOLEIL. Le premier ministre a utilisé deux fois plutôt qu'une cette formule inélégante et boiteuse pour relancer le débat constitutionnel sous le parapluie des cinq revendications minimales du Québec formulées avant les élections de... 1985.

M. Johnson sent nettement le besoin de se démarquer, de dire quelque chose, voire n'importe quoi, sur la question nationale. Il a compris que l'acceptation de l'ordre établi et le refus de toute revendication de nature constitutionnelle lui aliénaient une partie du vote nationaliste. L'emploi a beau demeurer la priorité des priorités, la question nationale amène toujours les foules !

Ce marais erre entre péquistes et libéraux. Il a entraîné la défaite du oui lors du référendum de 1980, la victoire du Parti québécois l'année suivante, puis l'échec de la consultation sur l'Accord de Charlottetown en 1992.

Mais la voie choisie pour renouveler le fédéralisme se révèle bien étroite. L'article 49 de la constitution de 1982 oblige le premier ministre canadien à convoquer dans les 15 ans de sa signature — donc d'ici 1997 — une conférence des onze premiers ministres « en vue du réexamen » de la formule d'amendement.

Or, ce « réexamen » exige lui-même l'unanimité, selon l'article 41 de la même constitution. L'opinion anglo-canadienne n'a pas l'esprit très ouvert aux débats constitutionnels par les temps qui courent. Les vocables « Meech », « statut particulier », « société distincte » et autres formules de la même famille ne sont plus tolérées dans les salons.

Le capital de sympathie, de mise il y a quelques années, en faveur de la reconnaissance des demandes du Québec a fondu comme neige au soleil. Les autochtones ont hérité de l'appui des foules, au Canada anglais.

M. Johnson prétend sans sourire que l'équilibre politique canadien peut se modifier dans le quotidien, au fil des ententes entre les provinces. Le premier ministre accorde bien du pouvoir, au fond, à ses collègues provinciaux et à lui-même.

Mais il oublie que les dix provinces peuvent signer toutes les ententes imaginables sur des douzaines de dossiers ou prendre des positions communes sur autant de sujets qu'elles le désirent, rien ne peut bouger sans l'aval du gouvernement fédéral.

Que Terre-Neuve ou l'Ontario reconnaissent le bien-fondé des revendications québécoises sur la formation de la main-d'œuvre importe peu, dans les faits. Jean Chrétien et Lloyd Axworthy dorment toujours sur leurs deux oreilles.

La constitution coince M. Johnson. Il n'y voit aucune importance, lui qui fait du fédéralisme canadien un bilan positif, contrairement aux rapports Allaire et Bélanger-Campeau approuvés par son propre parti en d'autres temps. Ce jovialisme lui enlève toutefois toute possibilité de marchandage, le force à négocier en position de faiblesse.

Les efforts de Daniel Johnson pour corriger le déficit constitutionnel hérité de la capitulation de son prédécesseur Robert Bourassa à Charlottetown tournent à vide.

Le RDC (Reste du Canada) ne fait plus dans les nuances. *Take it or leave it*, entonnent en commun Preston Manning et Jean Chrétien, avec l'assurance que les Québécois les suivront sans qu'ils aient à bouger. Non, M. Johnson, le statu quo ne bouge pas toujours !

RAYMOND GIROUX

Point de vue

Les plaines de Beauport sont en péril

par ALAIN CAYER

Depuis quelques années déjà, c'est un secret de Polichinelle que la ville de Beauport fait tout ce qui est possible pour développer au maximum son territoire.

Le Club des ornithologues de Québec désire porter à votre attention une aire particulièrement riche au sein de l'écosystème urbain, soit celle comprise entre la limite est de Charlesbourg, l'autoroute de la Capitale, le boulevard Rochette et l'avenue Seigneuriale, que la ville envisage de bétonner au cours des prochaines années.

À l'extrémité nord de rues nouvellement construites, que la ville baptise de noms d'oiseaux comme pour tourner le fer dans la plaie, se trouve le point focal de cette aire, au plan écologique : un magnifique mélezin (peuplement de mélèzes).

Entouré de champs et de zones humides, il accueille une panoplie d'oiseaux qui s'élève annuellement à près de 80 espèces. À l'orée sud de ce mélezin se trouve un petit étang de faible profondeur, flanqué de mélèzes et de cèdres.

Cet étang reste vert à long-ueur d'année, magnifiquement décoré d'un tapis de cresson de fontaine, même en plein cœur des grands froids de janvier. Lui et plusieurs autres zones humides réparties inéga-

lement sur les plaines de Beauport retiennent l'eau de pluie et régularisent le débit de la rivière du même nom.

L'incohérence de cette « bétonisation » des plaines de Beauport ne s'exprime pas mieux que par l'incongruité suivante : pour une ville qui déclare dans son plan d'urbanisme vouloir, entre autres, protéger et mettre en valeur les ressources naturelles, elle risque de devenir d'ici quelques années une des villes canadiennes, voire nord-américaines, qui posséderait le plus faible taux d'espaces verts au sein de l'écosystème urbain.

De plus, au lieu de pouvoir observer la flore et la faune au cœur même de Beauport, les citoyens auront à s'exiler à plusieurs kilomètres de leur domicile afin de trouver l'équivalent.

Le Club des ornithologues de Québec désire apporter son appui aux opposants à ces projets (dont une association de citoyens formée pour la protection du boisé de la rue Nobel), et principalement inviter les citoyens de Beauport et tous ceux qui ont à cœur la protection des habitats naturels de grande valeur écologique de la région de Québec à agir auprès de leurs élus pour stopper cette folie bétonnière.

M. Alain Cayer est un des directeurs du conseil d'administration du Club des ornithologues de Québec.

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Président et Éditeur:

GILBERT LACASSE

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES



La surprise du chef

Il y a au moins une chose qui a changé au bunker depuis l'arrivée de Daniel Johnson : on y mange beaucoup moins bien qu'à l'époque de Robert Bourassa. Surtout quand sa « bonne » politique, Jacqueline Boucher, faisait la cuisine : huitres, rognons, cochon de lait, le tout arrosé de bons crus. C'en était gênant, mais M. Bourassa insistait pour transformer ses entrevues en gaudissements.

Le menu est nettement plus spartiate quand M. Johnson invite. Mardi soir, l'équipe éditoriale du SOLEIL a eu droit à une salade verte, des pâtes et du vin au litre. Ça donne moins de lourdeurs d'estomac et meilleure conscience. J'en suis infiniment reconnaissant au premier ministre.

Le problème avec M. Bourassa, c'est qu'on sortait de son bureau le ventre plein, mais les mains vides. On avait beaucoup rigolé, mais le lendemain, il était désespérant de réécouter l'enregistrement de l'entrevue : une orgie de mots, mais aucune nouvelle à se mettre sous la dent. Ça l'amusait d'ailleurs beaucoup.

En arrivant chez M. Johnson, je m'attendais au pire. Sauf quand il s'en prend à Jacques Parizeau, on ne peut pas dire que ses déclarations publiques et entrevues aient été particulièrement hautes en couleurs depuis le 11 janvier.

Je n'avais surtout aucune envie d'entendre encore une fois sa cassette sur l'emploi. Je sais que ça offusque un peu le premier ministre, mais je n'arrive pas à prendre au sérieux sa formule du 5-5-5 (5 moyens de faire baisser le chômage de 5 % en 5 ans), qui me fait l'impression d'être à l'économie ce que le *vitagra* est à la pelouse.

Honnêtement, je dois admettre qu'il m'a pris complètement par surprise avec sa promesse de renouvellement du fédéralisme sur la base de l'Accord de lac Meech. Alors là, chapeau ! Ça valait bien un cochon de lait. Dans le contexte actuel, c'est même ahurissant.



La chronique de Michel DAVID

La semaine dernière, M. Johnson déclarait au *Devoir* que la prochaine élection était en fait la répétition du référendum de 1980, alors que le PQ demandait le mandat de négocier une entente avec le reste du Canada, en promettant de faire ratifier les résultats par un deuxième référendum. Cette fois-ci, en « enclenchant » le processus d'accession à la souveraineté aussitôt élu, le PQ voudrait éviter le premier référendum.

C'est un peu ça, mais il se comporte lui-même comme Pierre Elliott Trudeau en 1980, en faisant d'un NON au PQ un OUI au fédéralisme renouvelé. La différence, c'est que Trudeau était resté suffisamment vague pour transformer ça en OUI au rapatriement unilatéral de la constitution, tandis que M. Johnson annonce tout de suite ses couleurs : les cinq conditions de Meech. Pincez-moi quelqu'un !

On peut le comprendre de vouloir échapper au danger d'être cantonné dans un statu quo dont personne ne veut au Québec, mais j'espère pour lui qu'il a bien accordé son violon à ceux de ses homologues fédéral et provinciaux, pour que personne ne pousse de rire avant les prochaines élections. Il y aura bien assez de Jacques Parizeau.

Souvenez-vous de la réaction de Bob Rae quand Gil Remillard avait essayé, lui aussi, de ressusciter Meech, quelques mois après le référendum sur l'Accord de Charlottetown. « Il me semble avoir déjà joué dans ce film », avait lancé M. Rae. J'ai hâte d'entendre la réaction de Clyde

Wells, que M. Johnson rencontre aujourd'hui même à Terre-Neuve.

À l'époque, M. Remillard avait développé une intéressante théorie voulant que « l'évolution évolue ». Quand elle aurait suffisamment évolué, disait-il, le Québec serait enfin reconnu comme « partenaire à part entière » de la fédération canadienne. L'éclat de rire de M. Rae avait sonné le glas de l'évolutionnisme remillardien.

En entrevue au SOLEIL, M. Johnson a proposé une variante de cette théorie, en déclarant que « le statu quo bouge ». Selon lui, même si des amendements formels à la constitution ne sont pas pour demain, la nécessité d'éliminer les chevauchements, conjuguée au mûrissement des esprits, va faire en sorte que dans la « pratique constitutionnelle », le Québec va retrouver une place de « partenaire majeur ».

Quand on lui a demandé comment il trouvait son nouveau métier de premier ministre, il a répondu -au diable la modestie !- qu'il se trouvait encore mieux préparé qu'il ne l'avait cru au départ. Tant mieux, parce qu'il a tout un contrat sur les bras, s'il veut convaincre les Québécois qu'il va réussir là où tous ses prédécesseurs ont échoué.

Je veux bien que la constitution de 1982 prévoit la tenue d'une conférence des premiers ministres, en 1997, pour revoir la formule d'amendement, mais rien n'assure qu'elle débouchera sur le fédéralisme asymétrique qu'il évoque. L'occasion fait le larron », dit-il. Peut-être, mais Jean Chrétien et Roy Romanow font de bien mauvais larrons.

M. Johnson fait partie de ceux -rares au Québec, mais très majoritaires au Canada anglais- qui sont d'avis que l'échec de l'Accord de lac Meech est un simple accident de parcours. S'il croit aussi que la « nuit des longs couteaux » du 5 novembre 1981 est un mythe, il ne reste plus qu'à lui souhaiter bonne chance.

Votre Opinion

Quéatine et cheap

Comme tous les « fans » de l'opéra rock de Luc Plamondon, j'avais hâte de voir la dernière mouture de *Starmania*.

Quelle déception ! Je suis sorti de la salle Louis-Frédéric, samedi, avec l'impression d'avoir été arnaqué, abusé sur la qualité du produit par une campagne de publicité trompeuse relayée par des médias complaisants. Berné par une production désincarnée, sans âme et sans surprises, quéatine et « cheap ».

La plupart des critiques n'y ont vu que du feu : pourtant les défauts sautaient aux yeux et... aux oreilles.

D'abord, une musique enregistrée propulsée par un système d'amplification « hénarisme » et catastrophique, qui nivelait et décolorait les arrangements, réduisant l'orchestration à une bouillie insipide. Assourdissant ! De quoi donner une extinction de voix aux chanteurs et une extinction de... l'ouïe aux spectateurs ! Les paroles des chansons en devenaient la plupart du temps inintelligibles. Impossible également de savoir si les Dufault, Pelletier et Pascal chan-

taient juste ou bien : les voix surgissaient de nulle part (l'espace intersidéral peut-être ?). Pas une once d'émotion, pas l'ombre d'une nuance dans l'interprétation. Même la serveuse automate s'agitait à des années-lumière des spectateurs.

De deux choses l'une : ou il y avait un « gros » problème technique qui aurait dû être réglé avant samedi (on en était à la troisième représentation) ; ou c'est ainsi que les producteurs ont conçu leur produit et on doit présumer qu'ils étaient moins préoccupés par les « caisses de son » que par la caisse enregistreuse.

La mise en scène de Furey ? Rudimentaire. Lourde, sans invention, sans progression dramatique, pleine de « trucs » grappillés à gauche et à droite, notamment chez Robert Lepage (le métrou urbain en miniature, la petite scène avec rideau de Zéro Janvier inspirée de *Coriolan*). Les « sculptures » sur lesquelles étaient juchés Stella Spotlight et Zéro Janvier avaient l'air de pièces montées sur les gâteaux de mariage des années 50.

La chorégraphie ? Une succession de pirouettes et de

culbutes. Les « étoiles noires » faisaient plutôt penser à des étoiles filantes suspendues au bout d'un « bungee ». Mais bravo pour les éclairages !

Luc Plamondon a manifestement pressé le citron de son *Starmania* jusqu'à la dernière goutte. L'œuvre a perdu tout son jus, et l'auteur et producteur, tout respect pour son public. Zéro Janvier est un homme d'affaires mégalomane qui rêve d'être un artiste ; Plamondon donne l'impression d'être devenu un artiste mégalomane doublé d'un homme d'affaires très avisé. Et le spectateur, la tranche de citron qui dort dans le fond de son gin gimlet.

Paul Bennett Québec

Écouter les ados

(En réponse à la lettre de M. André Gourdau publiée le 9 juin)

Écoutez-les crier. Je tiens à préciser à M. Gourdau (et à toute la société) qu'il fait partie de ce trois quart des gens qui écoutent Pink Floyd, Metallica, Nirvana et les autres, sans en comprendre un seul mot.

Je vais reprendre son exemple tiré de l'album *The Wall* de Pink Floyd. Voici un des vers qu'il a si mal traduit : « We don't need no education ». Voici sa traduction : « qu'ils n'ont pas besoin d'éducation ». Ce que veulent dire ces paroles, c'est que les jeunes n'ont pas besoin de ce qui n'est pas de l'éducation. Extrêmement différent.

Grâce au vidéo de cet album, on peut très bien comprendre ce que cette chanson signifie auprès des jeunes. Elle représente la vérité que tous les jeunes pensent tout bas, mais ne peuvent pas crier tout haut. Le système scolaire est une machine à uniformiser, à tuer la personnalité de l'adolescent qui se cherche, qui veut se créer. L'école actuelle est dépersonnalisée, disons inhumaine, plutôt robotique.

Si cette société de baby-boomers et de personnes retraitées prenait la peine d'écouter parfaitement ses ados et tous les groupes populaires, alors elle trouverait des tas de solutions pour contrer le décrochage, la violence juvénile, la drogue, le suicide.

François Guillemette 19 ans Saint-Agapit

LES IDÉES DU JOUR

La TPS : une taxe injuste qu'il faut remplacer

par FRANÇOIS DUMAINE, RONALD O'NAREY et ROGER BEAUDOIN

M. Dumaine est directeur général adjoint de l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP), M. O'Narey est responsable du dossier TPS à la Fédération des ACEF du Québec (FACEF) et M. Beaudoin est coordonnateur du comité sur la fiscalité à la Fédération nationale des Associations de consommateurs du Québec (FNACQ).



Des familles utilisent le remboursement de TPS pour des besoins essentiels.

compensation aux familles à faible revenu.

De plus, ce n'est pas parce qu'on accorde un crédit de taxe aux familles à faible revenu que les familles à haut revenu paient leur juste part. En fait, les familles à haut revenu voient même une partie importante de leurs revenus, l'épargne, échapper à la taxe. Les services financiers qu'ils utilisent beaucoup plus, proportionnellement, ne sont même pas taxés.

Pour une plus grande justice sociale

Cette taxe régressive, malgré les crédits qui l'accompagnent, s'est donc ajoutée à un ensemble de mesures qui contribuent à l'appauvrissement des familles : coupures dans les programmes d'aide sociale et d'assurance-chômage, dans les programmes de logement social, dans les soins de santé (même s'il y a davantage de problèmes de santé dans les milieux défavorisés).

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'apprête même à déduire les remboursements de TPS des prestations d'aide sociale. Dans ce contexte, où la pauvreté gagne du terrain, les familles utilisent leurs remboursements de TPS pour des besoins essentiels et il n'y a plus vraiment de lien entre ce remboursement et les taxes qu'elles ont payées.

Le crédit pour la TPS ne permet donc pas de contrer efficacement l'effet régressif de la taxe. Toutefois, on reconnaît généralement qu'en exemptant les biens et les services essentiels des taxes à la consommation on atteint davantage l'objectif. C'est cette approche que le Canada a choisie en 1990, en exemptant totalement les aliments et les médicaments de la TPS et en exemptant partiellement d'autres biens et services, comme les loyers résidentiels et les services de garde.

Mais cette approche est de plus en plus contestée. Le comité des finances n'écarte pas d'ailleurs la

possibilité de taxer les aliments de base et les médicaments et de réduire le taux de la taxe. Évidemment cette solution a surtout l'avantage de simplifier l'administration de la taxe.

Cependant, un grand nombre de pays de l'OCDE, qui appliquent une taxe semblable à la TPS, ont adopté et conservé des exemptions et des réductions de taux pour plusieurs biens et services essentiels. Ces pays, semble-t-il, ont reconnu que l'élimination des exemptions contribue à aggraver les problèmes de pauvreté. Cette mesure leur est alors apparue injustifiable, même si elle simplifie l'administration de la taxe.

Avant de prendre cette orientation, le Canada doit absolument s'engager dans un débat beaucoup plus large et approfondi sur l'équité de l'ensemble de son régime fiscal.

Pour l'ONAP, la FACEF et la FNACQ, la TPS est une taxe injuste et régressive que l'ajout de certaines mesures correctives n'a pas rendue plus acceptable. Elle a contribué, avec d'autres mesures, à rendre le système fiscal canadien plus régressif.

Il faut aussi se rappeler que la TPS devait permettre au gouvernement de réduire substantiellement son déficit, protéger nos programmes sociaux et faire échec au travail au noir, des objectifs qu'elle n'a jamais rencontrés. Ainsi, l'ajout de la TPS à toutes les concessions accordées aux contribuables à revenu élevé et aux entreprises considérées comme moteurs de la croissance économique n'a donné que peu de résultats.

Pour respecter son engagement de « remplacer la TPS par une taxe plus juste pour les consommateurs » (Programme du Parti libéral du Canada, automne 1993, p. 20), le gouvernement canadien se doit de réviser entièrement l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés dont le fardeau fiscal a considérablement

diminué au cours des dernières années. Les contribuables à haut revenu ne paient pas leur juste part parce qu'ils jouissent toujours de plusieurs échappatoires fiscales. Quant aux entreprises, plusieurs ne paient toujours aucun impôt alors qu'aux États-Unis on leur a imposé, récemment, un impôt minimum.

Des mesures immédiates, plus équitables

Pour être réaliste, il faut admettre que les taxes à la consommation ne disparaîtront pas immédiatement au Canada. À court terme, il faut donc prendre des mesures pour mieux contrer l'effet régressif de la TPS.

D'une part, il est essentiel d'augmenter le remboursement de TPS pour les familles à faible revenu, d'en garantir la pleine indexation au coût de la vie et de ne pas en retarder le versement.

D'autre part, un plus grand nombre de biens et services essentiels doivent être détaxés : les loyers résidentiels (actuellement exonérés), les services publics, l'alimentation au-delà des aliments de base, les transports publics en général et les vêtements, les fournitures scolaires, etc.

Parmi ces mesures, il y aurait lieu d'étudier sérieusement la possibilité, en plus d'exempter les biens et services essentiels, d'augmenter le taux de la taxe sur certains biens et services de luxe, comme plusieurs pays le font depuis plusieurs années. Cette mesure permettrait de diminuer la régressivité de la taxe en ne réduisant pas trop rapidement les revenus qu'elle génère.

De plus, il faut s'assurer que la TPS demeure bien visible pour que les consommateurs puissent toujours mesurer leur contribution au financement de l'État.

Enfin, le Canada doit amorcer une révision plus en profondeur de l'ensemble de son système fiscal pour le rendre plus équitable, et cela, dans le cadre d'un débat large et ouvert.

À la cours de la dernière bataille électorale fédérale, le Parti libéral s'est engagé à remplacer la TPS. Mais le comité des finances de la Chambre des communes, chargé d'étudier différentes solutions de rechange, laisse déjà entendre, dans une version du rapport qu'il devrait déposer le 20 juin prochain, qu'il n'y aurait pas d'alternative valable à la TPS. Il se contenterait de proposer des modifications à la taxe de vente actuelle.

Si cette orientation se confirmait, comme on peut le craindre, le gouvernement fédéral manquerait à sa promesse et maintiendrait une taxe inéquitable qui rend le système fiscal canadien plus régressif. Les modifications proposées par le comité pourraient même rendre cette taxe encore plus injuste.

Le comité des finances a multiplié les consultations depuis le mois de janvier dernier. Malheureusement ses travaux n'ont pas provoqué de véritable débat public. Ce débat est pourtant essentiel face à un choix aussi fondamental. Nous avons le devoir de trouver un juste équilibre entre les taxes à la consommation, régressives par nature, et l'impôt sur les revenus des particuliers et des entreprises. Cet équilibre, loin d'être atteint aujourd'hui, est grandement affecté par la régressivité de la TPS.

La réforme fiscale canadienne

Il faut se rappeler qu'en 1988 le gouvernement conservateur a sensiblement modifié l'impôt sur le revenu des particuliers en réduisant l'impôt des familles à haut revenu et en augmentant celui des familles à revenu moyen. De 1988 à aujourd'hui, la contribution des entreprises aux revenus de l'État a également diminué, passant de 15 % à moins de 8 %. Ces change-

ments ont réduit significativement la progressivité de l'impôt sur les revenus. En 1990, l'introduction de la TPS a simplement contribué à rendre l'ensemble du système fiscal canadien encore plus régressif.

Ce sont principalement les familles à revenu moyen qui ont subi les conséquences de la réforme fiscale canadienne au cours des dernières années. Elles ont vu leur fardeau fiscal augmenter au niveau de l'impôt et des taxes à la consommation (TPS, TVQ). Mais elles n'ont pas été les seules à absorber ces augmentations, car les familles à faible revenu ont également été affectées : d'une part, à cause de l'insuffisance des remboursements pour la TPS et, d'autre part, à cause du nombre extrêmement limité des biens et services exemptés de la nouvelle taxe fédérale.

Ces familles ont subi des augmentations de leurs dépenses d'habitation, d'alimentation, de transport, de vêtements et bien d'autres compensées, en théorie seulement, par des crédits de taxe.

Une taxe régressive malgré des mesures compensatoires

On croit généralement qu'il est possible de compenser l'effet régressif des taxes à la consommation par un crédit de taxe pour les familles à faible revenu. Malheureusement la réalité contredit cette théorie. En effet, le remboursement de TPS ne compense pas totalement l'effet régressif de la taxe.

Pour diverses raisons, 10 à 15 % des personnes ou des familles à très faible revenu, parmi les plus démunies, ne demandent tout simplement pas de remboursement de TPS. Sans parler de la méthode de calcul du crédit pour la TPS et son indexation partielle qui ne garantissent pas la pleine

NE PERDEZ PAS LA
Les meilleurs prix en ville!

SUPPORTS À VÉLOS

- 5 portes, pas d'attente
- Vente et réparation de remorques de toutes les dimensions
- Freins électriques
- Refroidisseur de transmission

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE INC.
445, rue Curie, angle Dutton
parc Colbert, Sainte-Foy (par autoroute Charest)
659-4245

CROISIÈRE COUNTRY
sur le **SS NORWAY**
le 5 novembre 1994

VOL DE QUÉBEC

SOMMÉE D'INFORMATION
à 19h30 R.S.V.P.

NORWEGIAN CRUISE LINE

Invites spéciaux : Steve Wariner, Tammy Wynette, Billy Dean et Raven Ivey & Backstreet Band

1885\$ can. pers. occ. double

EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DE LA CROISIÈRE

CRUISE HOLIDAYS

Appelez dès maintenant
529-2003

Ext. de Québec sans frais : 1-800-565-2628

Mannequin

Un conseil de Régina : n'attendez plus pour profiter de son

GRAND SOLDE ESTIVAL

RABAIS ADDITIONNEL de 10% sur tous nos vêtements de taille 10 ans

Groupe de **CHEMISIERS**
100, rue St-Jacques
Special
79\$ à 139\$

Tout est réduit de **40 à 50%** et plus

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 HEURES
TOUTES TAXES INCLUSES DANS NOS PRIX

Stationnement gratuit pour nos clients

PLACE de la CITE 2600, boul. Laurier Sainte-Foy

Kmart FÊTE DES Pères

SOLDE 1/2 prix

Prix en vigueur vendredi 17 juin et samedi 18 juin 1994.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les articles peuvent être en quantités limitées.

STEEPLECHASE 8,48
Chemises sport "Steeplechase" pour hommes. Choix de modèles. P à TG. Cour. 16,96

STEEPLECHASE 6,48
Haut à manches courtes "Steeplechase". P à TG. Cour. 12,96

7,44
Chemises et hauts pour hommes. Choix de couleurs. P à TG. Cour. 14,88

8,99
Short de promenade en serge de coton. 30 à 38. Prix suggéré du fabricant 17,99

Cooper
10 paires de bas sport pour hommes. Cour. 13,96

Notre prix **8,98**
Moins remise **-2,00**
Après remise **6,98**
Offre de remise du fabr. par la poste. Détails en magasin.

LE PRIX LE PLUS BAS EST UN PRIX Kmart
PLACE FLEUR DE LYS PLACE DES QUATRE-BORGEAIS

VENTE

CIRCULAIRE D'ÉTÉ

SOMMEX 50% DE RABAIS
MODÈLE MOZAR SUR MATELAS ET SOMMIERS

- Modèle Mozar (mousse ou ressorts)
- GARANTIE: 10 ans, 100% non-prorata
- 510 ressorts

50%
DE RABAIS

510 RESSORTS
GARANTIE: 10 ANS
100% NON-PRORATA

COMMENCEZ À PAYER DANS
1 AN
12 JUIN 1995
SUR TOUTE LA MARCHANDISE



MATELAS 39 PO

219,50\$

RÉG.: 439\$

MATELAS 54 PO

264,50\$

RÉG.: 529\$

MATELAS 60 PO

299,50\$

RÉG.: 599\$

MATELAS 78 PO

524,50\$

RÉG.: 1049\$

TRAITEMENT
ANTI-TACHES
DISPONIBLE
Scotchgard

velan

MOBILIER DE SALON

- Choix de tissus
- Repose-pieds intégrés

CAUSEUSE: 999\$

SOFA: 1149\$

FAUTEUIL: 569\$

SUMMUM
DESIGN

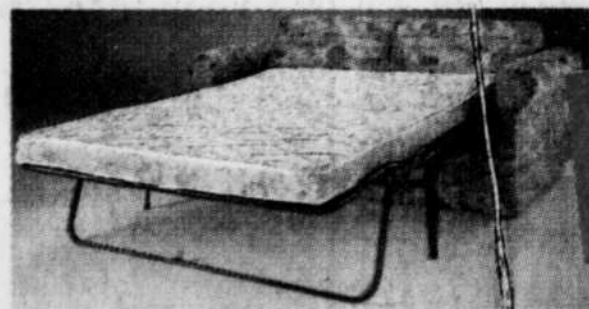


FAUTEUIL

569\$

SOFA-LIT

499\$



TRAITEMENT
ANTI-TACHES
DISPONIBLE
Scotchgard

- Matelas à ressorts
- Choix de tissus

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17 h
(sauf Pointe-au-Père)

* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente.
Certains frais administratifs
peuvent être crédités au
moment d'un paiement
comptant.

Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul.
Etienne-Dallaire
(angle Kennedy)

(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul.
Ste-Anne

(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière

(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des
Récollets

(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)

Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot

(418) 698-4411